

UNIVERSITE TOULOUSE JEAN-JAURES
ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION – Académie de TOULOUSE

Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

MARBOUTY Célia

L'enseignant face au retour de l'internat scolaire au début du XXI^e siècle

**Etude du retour de l'internat, de sa perception et de son usage pédagogique par le corps
professoral à partir d'une enquête menée auprès des enseignants et des élèves internes
du lycée Charles de Gaulle à Muret**



Mémoire professionnel dirigé par Monsieur GREZES-RUEFF François

Année 2014-2015

Remerciements

Alors que la rédaction de ce mémoire touche à sa fin, je souhaitais adresser mes plus chaleureux remerciements aux personnes qui ont encouragé la réalisation de ce travail et qui ont fait de cette première année d'enseignement une expérience enrichissante tant sur le plan professionnel qu' humain :

Monsieur Alain CORBIERE pour sa profonde implication dans son rôle de tuteur, son professionnalisme et sa bienveillance si précieuse.

L'équipe de suivi pédagogique composée de Madame Christine VERGNOLLE-MAINAR et de Monsieur François GREZES-RUEFF, directeur de mémoire, pour leurs conseils, soutien et disponibilité malgré des emplois du temps respectifs chargés.

Les professeurs du Lycée Charles de Gaulle qui ont eu la gentillesse de bien vouloir remplir mes enquêtes et particulièrement Monsieur Rémy CHOCRY, Mesdames Florence ASTORG, Elodie NEGRE et Catherine VERDIER pour leurs différentes marques d'attention tout au long de cette année de stage.

Mes collègues et amis stagiaires de la promotion, Mesdames Hélène BURBAN et Manon COUCHET, Messieurs Etienne CAUTRES, William MANCEY et Grégoire PECH pour leur présence sincère, rassurante et stimulante. Adeline DINAUX, future collègue, pour son accompagnement et sa bonne humeur sans faille.

Enfin, ce mémoire mettant un point final à mes années d'études, je voulais également remercier mes parents pour leur soutien indéfectible au fil des ans.

Première de couverture : façade principale de l'internat du lycée Charles de Gaulle à MURET

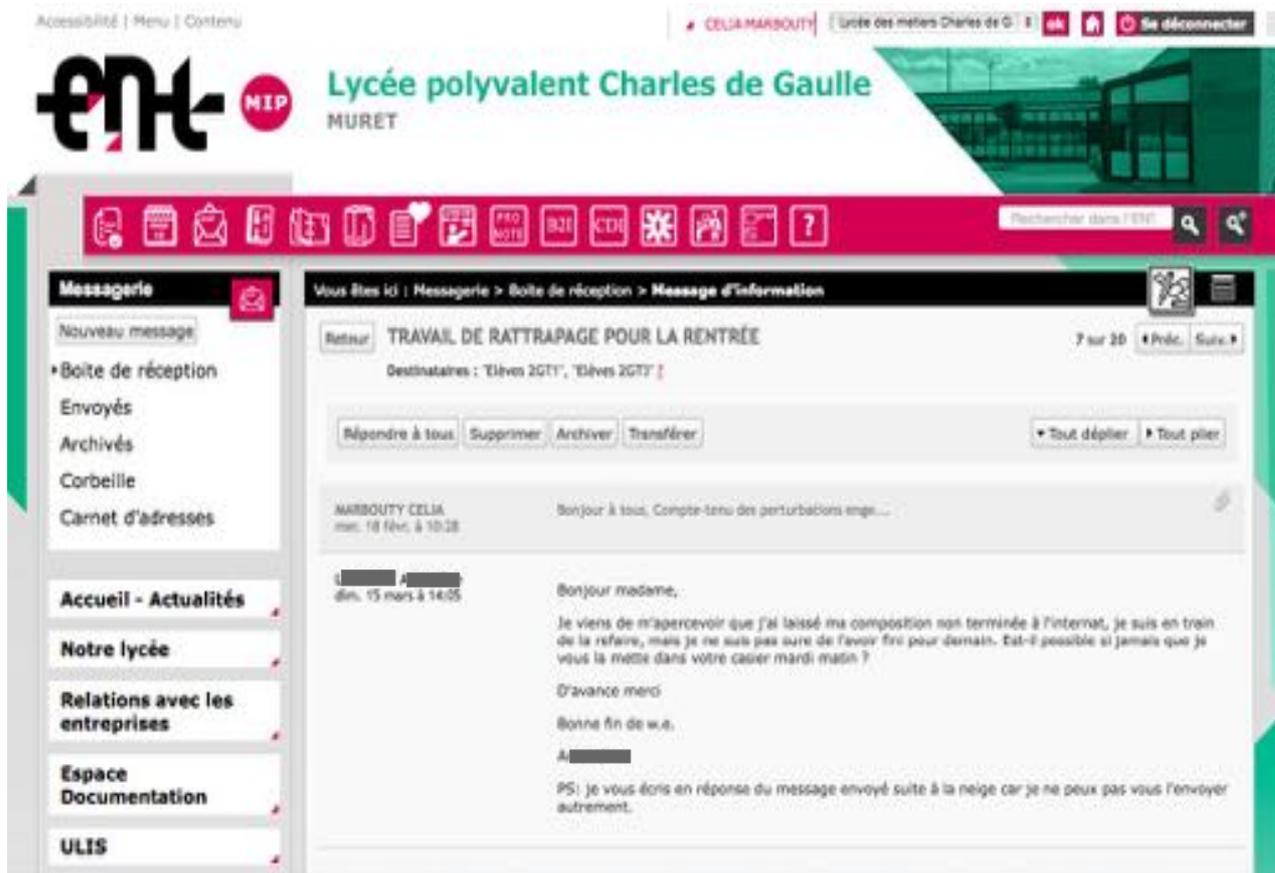
Sommaire

Introduction	5
I. L'internat, une structure peu étudiée	9
A. Une recherche scientifique limitée sur le sujet.....	9
1. La place modeste de l'internat dans les manuels d'histoire de l'éducation.....	9
2. L'université de Savoie et la lecture sociologique de l'internat.....	10
3. Ce que disent les articles scientifiques de l'internat	12
B. Une institution essentiellement visible à travers les rapports officiels commandés par l'Education Nationale	13
C. Retour sur la problématique	15
II. Méthodologie de la recherche.....	15
A. L'internat vu à travers le prisme des romans du XIXe siècle.....	16
1. Choix des romans.....	16
2. Sélection et traitement des données	16
B. Perceptions et usages de l'internat à travers deux enquêtes menées auprès des élèves internes et des professeurs du lycée Charles de Gaulle	16
1. Choix de questionnaires écrits.....	17
2. Forme générale des questionnaires.....	17
3. Corpus finalement constitué.....	18
4. Traitement des données	18
III. L'enseignant face au retour de l'internat scolaire	19
A. Les causes du retour de l'internat	19

1. D'un idéal de clôture à l'accompagnement pédagogique : la désuétude du modèle de l'internat et son retour.....	19
2. Une image vraiment réhabilitée ?.....	26
B. Les relations des enseignants avec l'internat	36
1. L'internat, un monde méconnu des professeurs.....	36
2. Une pédagogie différenciée envers les élèves internes absente	40
C. L'interne, le professeur et la pédagogie : un trio à approfondir.....	42
1. Des attentes fortes de la part des élèves internes	42
2. ... pouvant être prises en compte par les enseignants.....	46
Conclusion.....	49
Bibliographie.....	51
Table des illustrations.....	53
Table des annexes	54
Annexes.....	55

Introduction

Contexte professionnel de la recherche



Ce message envoyé par le biais de l'ENT du lycée Charles de Gaulle par une des élèves de seconde témoigne des revendications soulevées régulièrement par les élèves internes. Ces dernières ont commencé dès la première semaine de la rentrée et prennent des formes variées. Nécessité de s'adapter aux oublis réguliers du matériel dans les chambres, accès difficile à internet rendant les devoirs à faire en ligne compliqués, octroi de délais supplémentaires pour la réalisation de devoirs sont autant de questions et de demandes qui ont émané des différents élèves internes dont on m'a confié la charge dès septembre 2014. Comme les chiffres fournis ci-dessous peuvent en témoigner, ces derniers constituent un effectif important au sein des 3 classes dont j'ai la responsabilité.

Figure 1 : Effectif d'élèves internes présents au sein des classes de 2GT1, 2GT3 et 2GT5

	Effectif absolu	Valeur en pourcentage
Nombre d'élèves pour l'année 2014-2015 en histoire-géographie et ECJS	96	100
Proportion d'élèves internes	9	9,4

Cette forte présence est également visible au sein de l'établissement dans la mesure où le lycée Charles de Gaulle possède un internat de taille conséquente. Cette structure, appelée « pensionnat » jusqu'à la fin du XIXe siècle, se définit de façon usuelle comme « *un établissement où les élèves sont nourris et logés*¹ ». L'Education Nationale complète cette définition en expliquant qu'il s'agit d'un « *dispositif d'accompagnement offrant aux élèves la possibilité de poursuivre la formation qu'ils ont choisie sans contrainte géographique dans un cadre favorable à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel. A la fois structure d'accueil et de scolarisation, l'internat favorise l'apprentissage des règles de vie collective pour les élèves dont les familles le souhaitent*² ». Ayant une capacité totale de 120 places, l'internat du lycée Charles de Gaulle accueille cette année près de 103 internes³ pour une population totale du lycée de 1289 élèves. Les élèves dont le régime correspond à l'internat représentent donc près de 8% de ses effectifs. Si l'on compare ces chiffres aux statistiques les plus récentes sur le nombre d'élèves internes à l'échelle nationale, il est possible d'en déduire que l'internat du lycée Charles de Gaulle est une structure relativement importante. En effet, à la rentrée 2011, sur les 4 265 402 élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire public⁴, 169 067⁵ étaient internes soit 4%. Le pourcentage d'élèves internes scolarisés au lycée se situe donc très en dessus de la moyenne nationale. Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que le Lycée Charles de Gaulle soit une structure polyvalente accueillant en son sein des sections demandées et rares dans le bassin muretain. L'ensemble des filières est en effet concerné qu'il s'agisse des enseignements généraux (Section Science de l'ingénieur), technologiques (Section STI2D EE/AC/SIN) ou professionnelles (CAP et Bac professionnels dans les domaines industriel et tertiaire).

1 Définition donnée par le Petit Larousse illustré 2014.

2 Définition fournie par le ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid1114/les-internats.html> (consulté le 14 avril 2015).

3 Données fournies par l'intendance du lycée Charles de Gaulle.

4 Selon les chiffres fournis par le ministère : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/50/4/DEPP-grands-chiffres-2012_220504.pdf (consulté le 14 avril 2015).

5 Selon les chiffres fournis par le ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid1114/les-internats-au-college-et-au-lycee.html> (consulté le 14 avril 2015).

D'une question professionnelle à la rédaction d'un mémoire de recherche

Après avoir mené une discussion avec les élèves des différentes classes concernées, les premières caractéristiques matérielles de l'internat sont apparues tandis que leurs difficultés continuaient de se manifester en classe. En effet, à chaque fin de semaine, au moment de donner les devoirs à faire pour le lundi, il n'était plus rare d'entendre les élèves internes se manifester sur l'impossibilité de les réaliser. Or, les premières semaines de stage constituant une période d'adaptation aux nouvelles charges confiées, il est relativement difficile d'anticiper d'éventuels problèmes de logistique pour les élèves internes. Aussi, ai-je réalisé très peu de temps après la rentrée, que le thème de l'internat soulevait un certain nombre de problèmes en classe, obligeant l'enseignant à questionner ses pratiques. Par ailleurs, en demandant quelques précisions à mes collègues titulaires, j'ai été surpris de constater qu'ils ne connaissaient pas davantage l'importance de la structure du lycée ou les conditions de travail des internes que moi. Ce « vide » autour du système de l'internat s'est confirmé lorsque j'ai essayé de chercher les caractéristiques de ce dernier à l'échelle nationale sur des moteurs de recherche ou des articles de presse récents. Les chiffres les plus récents fournis par le ministère autour du nombre d'élèves internes remontaient à 2011. C'est alors que j'ai compris le caractère relativement inédit du sujet. Or, les différentes difficultés ou stratégies de travail mises en place par les internes de mes classes, qui se sont éclaircies au fil des discussions, m'ont fait prendre conscience que le thème de l'internat soulevait de nombreuses problématiques qui méritaient que l'on y accorde une démarche de recherche. Travailler sur ce sujet, dans ses dimensions à la fois historiques et pédagogiques, me permettait d'identifier certaines difficultés afin de mettre en place des leviers facilitant l'apprentissage des élèves placés en internat.

Hypothèses de travail et problématique

La problématique de ce mémoire tentera de lier les modalités du retour de l'internat et les pratiques pédagogiques des enseignants se trouvant face à des élèves internes. Autrement dit, la question à laquelle nous tenterons de répondre sera la suivante : Pourquoi observe-t-on un retour de l'internat au début du XXI^e siècle et comment l'enseignant peut-il y adapter sa pédagogie ?

L'étude de la nouvelle place de l'internat, au début du XXI^e siècle, nécessite de comprendre contre quel modèle ce retour entend se construire. Par conséquent, le portrait de l'internat des origines et celui de son âge d'or du XIX^e siècle sont à prendre en compte. Ainsi éclairée, la désuétude de ce modèle, expliquant en partie l'image actuelle que l'internat continue de dégager, nous permettra de mieux comprendre et de souligner les modalités de ce retour. Par ailleurs, une modeste enquête de terrain nous donnera les moyens d'analyser les conditions de travail des élèves internes du XXI^e siècle et la prise en compte de leurs spécificités par le corps enseignant.

Les hypothèses de travail, éclairées par l'analyse du corpus sont au nombre de deux :

- Les missions assignées à l'internat ne sont plus les mêmes que celles qu'on lui donnait au XIX^e siècle. Anciennement considéré comme une structure d'éducation fermée encadrant la jeunesse⁶, il semble revenir aujourd'hui sous un nouvel aspect : « *L'internat du XXI^e siècle doit offrir un cadre de vie attrayant, structurant avec un vrai projet pédagogique et éducatif permettant d'améliorer la réussite scolaire de l'élève* ⁷ ».

Deux causes principales semblent donc expliquer cette relance. La première est la volonté de changer l'image de cette institution. Or, après discussion avec les enseignants du lycée, il est facile de se rendre compte qu'une certaine vision de l'internat telle quelle était présente au XIX^e siècle existe encore. De la même façon, l'image de l'internat comme institution militaire aux règles pesantes semble perdurer chez les élèves. Il conviendra donc d'analyser ces perceptions. Ainsi, ce retour sous des traits nouveaux et cette nouvelle image plus moderne que l'Education Nationale souhaite donner à l'internat seraient à nuancer. La seconde est d'offrir aux élèves dont l'environnement familial éclate et ne permet plus de travailler correctement un lieu où il puisse s'épanouir scolairement et personnellement. A nouveau, cette hypothèse sera discutée dans la mesure où les causes du placement semblent plus complexes.

6 GREZES-RUEFF François, LEDUC Jean, *Histoire des élèves en France, de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007.

7 BARGAS Didier, DERSY Jacques, HENRICH Sonia, VERCLYTTE Jacques, *L'internat scolaire public : les leçons du terrain. Bilan d'une première approche*, Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, juillet 2002.

- Il existerait, compte-tenu du manque d'informations détenues par les enseignants interrogés en début d'année, une « frontière » presque imperméable entre le monde de l'internat et celui du lycée. Pourtant présenté comme une structure censée favoriser la réussite des élèves, sa connaissance par le corps enseignant semble limitée et la mise en place d'une pédagogie différenciée entre élève externe et interne difficile voire nulle.

I. L'internat, une structure peu étudiée

Avant de commencer cet état des lieux bibliographique sur le sujet, il convient de préciser son caractère lacunaire. En effet, les ouvrages entièrement consacrés à l'internat sont très rares. Ce constat est réalisable à la fois dans les domaines de la recherche historique, sociologique ou des sciences de l'éducation. Les mêmes remarques peuvent être faites au sujet des articles scientifiques.

Cette institution est donc traitée de façon relativement brève ; elle constitue dans le meilleur des cas un chapitre au sein de manuel traitant d'histoire de l'éducation.

A. Une recherche scientifique limitée sur le sujet

1. La place modeste de l'internat dans les manuels d'histoire de l'éducation

Le sujet de l'internat est traité de façon très succincte dans les manuels d'histoire de l'éducation. En effet, les auteurs spécialistes de ce champ de recherche n'y consacrent en général que quelques lignes au sein de leurs ouvrages retraçant l'histoire de l'enseignement et de l'éducation en France. Antoine Prost, dans son *Histoire de l'enseignement en France* publiée en 1968⁸, décrit le pensionnat au sein de son chapitre consacré à la vie scolaire au XIXe siècle. Il considère cette structure comme étant caractéristique de la vie des collégiens de ce siècle au côté de l'enseignement de la rhétorique et du latin. Après une brève présentation des chiffres concernant le placement des élèves en internat au XIXe siècle, Antoine Prost aborde les conditions de vie de ces derniers en insistant sur leur caractère difficile. Enfin, l'historien explique la place prédominante de cette structure en montrant qu'au

8 PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

cours de ce siècle, l'éducation était synonyme de clôture⁹.

Le seul ouvrage consacrant un chapitre entier à la description des pensionnats depuis leurs origines jusqu'à leur déclin est celui écrit conjointement par François GREZES-RUEFF et Jean LEDUC¹⁰. Cette lecture permet de replacer les pensionnats dans le contexte de la politique scolaire menée au XIXe siècle et d'en comprendre les enjeux. De plus, grâce aux témoignages romanesques dont l'analyse est croisée avec des sources officielles émanant d'institutions scolaires, les deux historiens dressent un portrait du pensionnaire du XIXe siècle. Son emploi du temps, les lieux dans lesquels il évolue ou encore le coût de la vie dans ce type d'institution sont ainsi présentés.

Le portrait de l'internat au XXe siècle n'est présent dans aucun manuel d'histoire de l'éducation.

2. L'université de Savoie et la lecture sociologique de l'internat

La place accordée à l'internat dans les recherches scientifiques en sociologie n'est pas plus importante qu'en histoire. Un chercheur, Dominique GLASMAN, y consacre néanmoins un livre entier. Professeur émérite de sociologie à l'université de Savoie, ce dernier est spécialiste des dispositifs marchands ou associatifs d'aide aux élèves en dehors de l'école, des relations entre les parents et école ainsi que des processus de déscolarisation. Son ouvrage présente les résultats d'une enquête de 3 ans. Cette dernière a été menée auprès d'élèves internes de la région Rhône-Alpes et propose d'étudier les usages sociaux de l'internat¹¹. Ainsi, Dominique GLASMAN entend démontrer que « *tous les élèves ou tous les parents ne font pas le même usage de cette structure d'accueil (...)* » et que ce dernier « *diffère selon l'appartenance sociale, selon le genre de l'élève, son niveau et sa filière d'étude, la structure familiale, la zone de résidence qu'est la sienne*¹² ». Après avoir rappelé en introduction le retour récent de l'internat dans le domaine public et dressé le portrait quantitatif et statistique de l'internat au début du XXIème siècle, il décline sa recherche autour de quelques grands thèmes dont trois peuvent être résumés ici. Le premier permet de comprendre les éléments qui sont à l'origine du placement de l'élève dans une telle structure. Il montre notamment que, si le placement en internat résulte souvent d'une contrainte physique, il convient de prendre

9 *Ibid.*, p. 50.

10 GREZES-RUEFF François, LEDUC Jean, *Histoire ...*, *op.cit.*

11 Quatrième de couverture de GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire, Travail, cadre construction de soi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

12 GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire ...*, *op. cit.*, p. 23.

en compte d'autres éléments. En effet, il soutient la thèse selon laquelle la question de l'éloignement n'épuise pas les causes du recours à l'internat : les raisons qui conduisent à entrer à l'internat sont diverses et se combinent¹³. Le second thème de cette recherche consiste à démontrer que l'internat du XXI^e siècle, en voulant se démarquer de l'image du pensionnat et de sa connotation d'enfermement, souhaite proposer un cadre de vie décent¹⁴. Le chapitre V, intitulé « Cadre et attentes différenciées de cadre » aborde l'internat comme un cadre tel qu'il est perçu par l'élèves, avec ses bienfaits et les attentes qu'il soulève. Dominique GLASMAN étudie les différents aspects de ce dernier qui peut être à la fois considéré comme un cadre-travail, cadre-rythme, cadre-protection et cadre-contrôle¹⁵. Enfin, les deux derniers chapitres de cet ouvrage sont davantage axés vers l'analyse de la vie quotidienne des internes. Le chercheur a ainsi étudié ce qu'il nomme « *la vie clandestine des internes* » et leur niveau d'acceptation des règles auxquelles ils se confrontent ou tentent parfois d'échapper. Il étudie également les relations sociales des internes et définit l'internat comme étant le « *théâtre d'une sociabilité intense* » qui participe de la construction de l'adolescent. Loin de sa structure familiale, le jeune modifie ses façons de percevoir le monde qui l'entoure créant ainsi un processus de construction de soi et d'individualisation¹⁶. Tout au long de la présentation des résultats de sa recherche, Dominique GLASMAN cite les travaux d'anciens étudiants dont il a supervisé les mémoires. Il s'agit par exemple de recherches portant sur un usage différencié de l'internat¹⁷. D'autres travaux analysent les aspects de la vie quotidienne des internes. Nous pouvons ainsi citer les recherches menées par DAOUDI B. qui abordent les relations qu'entretiennent les internes avec les règles imposées par le règlement intérieur de l'internat¹⁸ ou encore deux de GACHET L.¹⁹ sur la vie au sein de cette structure.

Ainsi, l'université de Savoie et son département de sociologie semblent être un haut lieu de la recherche sur l'internat.

13 GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire ...*, op. cit, chapitre 2.

14 *Ibid.*

15 *Ibid.*, chapitre 5.

16 *Ibid.*, p. 176

17 DJELLAB B., L'usage de l'internat par des filles maghrébines, mémoire de master 1, sous la direction de GLASMAN Dominique, 2007, département de sociologie, université de Savoie.

18 DAOUDI B., L'internat, la contravention à la règle, département de sociologie, sous la direction de GLASMAN D., université de Savoie, Chambéry, année 2008-2009.

19 GACHET L., La vie à l'internat, mémoire d'initiation à la recherche, licence de sociologie, université de Savoie, juin 2007.

3. Ce que disent les articles scientifiques de l'internat

Quelques articles scientifiques ont été publiés à propos de l'internat. Ils sont le plus souvent issus de revues spécialisées dans le domaine de l'éducation ou de publications officielles du ministère de l'éducation. Deux articles récents peuvent être ici mentionnés.

Le premier a été rédigé par Sophie O'PREY et s'intitule « L'internat au cours des études secondaires »²⁰. Cette dernière fait partie du comité de direction de l'évaluation et de la prospective au sein du bureau des études statistiques sur l'enseignement secondaire. Ses domaines de recherche et ses fonctions donnent à cet article une connotation très statistique. En effet, il offre au lecteur une lecture quantitative de données portant sur l'internat. Cette publication évalue le parcours scolaire et notamment le mode d'hébergement d'un panel d'élève recrutés en sixième en 1998 et suivis par l'Education Nationale afin « d'appréhender les principaux facteurs explicatifs du recours à l'internat et ses éventuels liens avec la réussite scolaire ²¹ ». L'article commence par analyser les recours à l'internat en montrant les filières les plus concernées et la durée de ce recours. L'auteure reprend ensuite ces chiffres pour montrer que le choix de l'internat en plus d'être lié aux filières choisies est également concerné par la catégorie professionnelle des parents. Il en ressort notamment que les enfants d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants ont plus souvent recours à l'internat²². Les observations statistiques de Sophie O'PREY rejoignent par la suite le constat de Dominique GLASMAN ; les élèves ayant rencontré des difficultés dans leur scolarité antérieure sont plus souvent internes que les autres²³. Elle opère également une différence entre la réussite des élèves internes en sections générales et technologiques et celle des élèves internes en sections professionnelles. Selon les chiffres donnés, la réussite au lycée général et technologique varie peu avec le mode d'hébergement alors qu'au lycée professionnel, les internes réussissent mieux²⁴.

Le second article pouvant être cité ici a été publié dans une revue qui vulgarise les notions d'éducation pour un public essentiellement constitué de parents d'élèves. Son auteure, Florence MOTTOT est une journaliste qui possède une expérience de rédaction dans les sciences humaines et qui a publié sur des sujets variés. Elle propose au sein de cette

20 O'PREY Sophie, "L'internat au cours des études secondaires", *Education et formations*, janvier-juin 2003, n°65, p.7-21.

21 *Art. cit.*, p. 9.

22 *Art. cit.*, p. 10.

23 *Art. cit.*, p. 13.

24 *Art. cit.*, p. 17.

publication de comprendre les causes de l'attractivité récente l'internat et notamment les raisons de l'adhésion des jeunes au cadre de travail que cette structure propose²⁵. Après avoir présenté les projets pédagogiques de différents internats, Florence MOTTOT clôt son article par un entretien²⁶ avec Daniel MARCELLI, responsable du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU et Poitiers. Ce dernier offre un éclairage particulièrement intéressant sur le cas des élèves placés en internat pour cause de structure familiale peu favorable à leur épanouissement personnel.

B. Une institution essentiellement visible à travers les rapports officiels commandés par l'Education Nationale

Lorsqu'on s'intéresse au sujet de l'internat, ce sont les documents émanant de l'institution scolaire qui en dressent le portrait le plus précis. En effet, au début des années 2000, la volonté affichée des pouvoirs publics de redonner vie à l'internat sous une forme nouvelle et adaptée aux nouveaux enjeux sociétaux provoque une vague intense de réflexion du ministère autour de cette structure. Ainsi, les initiatives de ce dernier se multiplient et on assiste au début du XXI^e siècle au déploiement d'un effort intense de recherche de la part du cabinet et des services centraux²⁷. Le plan de relance de l'internat est officiellement lancé par une circulaire datant du mois de juillet 2000. Par la suite, les journées d'études à l'instar de celle organisée en décembre 2000 s'intitulant « Journée nationale d'étude sur le développement de l'internat scolaire public » se multiplient. Ces dernières donnent alors lieu à de nombreux compte-rendus ou de commandes de rapports officiels portant à la fois sur les concepts, les orientations et les moyens à engager pour que ce retour réussisse. Compte-tenu de leur grand nombre²⁸, nous n'en ferons ici qu'une liste non exhaustive.

Le premier compte-rendu retenu ici est celui qui fut réalisé après la tenue au mois d'octobre 2001 d'un premier séminaire portant sur le thème du développement de l'internat scolaire public. Mobilisant des corps de métiers différents, élus, juges, chefs d'établissements, inspecteurs académiques ou encore psychiatres, ce dernier rapporte les réflexions menées autour d'ateliers abordant des thèmes divers. L'accompagnement pédagogique et psychologique des élèves internes, la prise en compte de l'hétérogénéité des publics ainsi que

25 MOTTOT Florence , "L'internat, eldorado éducatif du XXI^e siècle ?", *Education magazine*, mars-avril 2011, n°10, p. 24.

26 Propos recueillis par Anne Lanchon in MOTTOT Florence, "L'internat ... op. cit., p. 31.

27 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit..

28 La liste de ces travaux est visible au sein de BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 5-7.

l'animation du temps libre des élèves sont abordés²⁹. La deuxième partie de ce compte-rendu est particulièrement intéressant ce que concerne notre sujet dans la mesure où il propose des exemples d'actions pédagogiques à mener pour que l'internat puisse réussir son retour.

Le second rapport offrant un éclairage particulièrement complet et inédit de l'internat au début du XXIe siècle est celui produit conjointement en 2002 par quatre inspecteurs généraux de l'Education Nationale à la demande du cabinet du ministre. A la suite de multiples visites et d'entretiens réalisés auprès de l'administration centrale, d'autorités académiques et de collectivités territoriales³⁰, ces derniers dressent un « *état des lieux de l'existant* ³¹ » et proposent un certain nombre de recommandations à suivre afin que la relance souhaitée par le ministère soit la plus efficace possible. La lecture de ce rapport nous permet de mieux appréhender le contexte du retour de l'internat et les progrès préconisés. Dans un premier temps, les inspecteurs consacrent la première partie de leur écrit à l'analyse matérielle de l'internat. Ils constatent une amélioration et une modernisation certaine des conditions de vie collective proposées par cette structure. Néanmoins, pour rester attractif, l'internat doit encore subir un certain nombre d'aménagements. Ainsi, l'agencement des lieux de vie et de travail méritent encore d'être par endroit repensé et l'accès aux ressources culturelles de l'établissement amélioré afin de diminuer la sensation d'enfermement. Ensuite, le rapport souligne le côté traditionnel du cadre proposé par l'internat sur lequel nous reviendrons lors de l'analyse des données. Enfin, cette publication insiste sur les projets éducatifs de ces structures en montrant que la participation des adultes professionnels de l'éducation, notamment les enseignants, constitue un enjeu décisif pour l'avenir de l'internat³². La conclusion de cette publication insiste sur les enjeux du retour de l'internat : plus qu'un simple lieu d'hébergement, il est désormais considéré comme une structure oeuvrant à la réussite scolaire des élèves et il se doit d'offrir une réponse adaptée à de nouveaux besoins sociaux et familiaux de la société française.

Cet état des lieux bibliographique montre que le sujet de l'internat est peu abordé dans le domaine de la recherche scientifique. Seules quelques publications récentes, essentiellement institutionnelles, coïncident avec le regain d'intérêt qu'a connu cette structure au début des années 2000. Hormis les recherches du sociologue Dominique GLASMAN et de ses élèves, peu de travaux lui ont été consacrés depuis.

29 Programme National de Pilotage de la direction de l'Enseignement Scolaire, *L'internat : pour qui ? pour quoi ?*, Paris, SCEREN, 2000.

30 La méthode est présentée en détails p. 7-9.

31 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 7.

32 *Ibid.*, p. 27-33.

C. Retour sur la problématique

Après avoir réalisé un bilan de la recherche scientifique sur l'internat, il est possible de revenir sur la problématique initiale pour en justifier la portée. La lecture des rares ouvrages consacrés à l'internat permet se rendre compte que le traitement de cette institution sous ses formes à la fois historiques et pédagogiques est rare.

C'est pour cela que la problématique de départ propose, dans un premier temps, d'analyser les modalités de ce retour : à l'échelle du lycée Charles de Gaulle, nous tenterons d'en comprendre les causes afin de voir si cette nouvelle place s'oppose à ses formes anciennes où si au contraire, elle en garde quelques traits communs.

Par ailleurs, le point de vue enseignant est absent des travaux concernant l'internat. Or, compte-tenu des expériences de terrains citées en introduction, la prise en compte des conditions de vie et de travail des internes soulève de nombreuses questions auxquelles l'enseignant doit répondre. Ses pratiques pédagogiques sont donc pleinement concernées par ce sujet d'autant qu'il est un maillon essentiel de la réussite scolaire des élèves qui fait pleinement partie des missions assignées à l'internat du XXI^e siècle. En analysant leurs connaissances sur la structure présente dans leur établissement, leur gestion pédagogique des internes ainsi que leurs perceptions de ce modèle, nous essayerons de répondre à la seconde partie de notre problématique, axée sur les pratiques pédagogiques que l'enseignant peut adopter face à ce retour et aux nouvelles missions confiées à l'internat.

II. Méthodologie de la recherche

La méthode de recherche présentée au sein de ce mémoire se décompose en deux temps.

Le premier est constitué par un ensemble de témoignages recueillis au sein de romans des XIX^e et XX^e siècles. Ce travail est nécessaire pour répondre à la première partie de notre problématique qui souhaite analyser les modalités du retour de l'internat. Ainsi, ces descriptions viennent pallier le manque de recherche scientifique historique sur le sujet.

Le second, plus actuel, est composé de deux enquêtes menées d'une part auprès des enseignants du lycée Charles de Gaulle et de l'autre auprès des élèves internes du même établissement.

A. L'internat vu à travers le prisme des romans du XIXe siècle

1. Choix des romans

Pour pallier le manque d'information historique sur l'internat, il convenait de trouver de ressources alternatives abordant les caractéristiques de cette structure. Or, ces dernières sont justement présentes dans les romans publiés au XIXe siècle. En effet, quelques auteurs ayant vécu dans leur enfance l'expérience du pensionnat la raconte où la font revivre à leurs personnages au sein de leurs œuvres. Les auteurs retenus sont : Nicolas Edme Retif DE LA BRETONNE (1734-1806), Honoré de BALZAC (1799-1850), Alphonse DAUDET (1840-1897), Joris-Karl HUYSMANS (1848-1907), Emile ZOLA (1840-1902), Paul VERLAINE (1844-1896) et enfin Jules RENARD (1864-1910).

2. Sélection et traitement des données

Le choix des romans s'est effectué à partir des notes trouvées au sein des ouvrages lus lors de l'état des lieux³³. Une lecture des œuvres a ensuite permis de sélectionner les passages où les auteurs se livrent à la description de l'internat. Ces derniers sont plus ou moins développés. L'oeuvre la plus riche en éléments étant celle réalisée par Honoré de BALZAC³⁴. Chaque extrait de ces romans a ensuite été retravaillé de façon individuelle pour permettre de relever des mots ou expressions clefs. Oeuvre après œuvre, les mots ont été regroupés selon le contenu de l'information qu'ils délivraient. Compte-tenu de la diversité des éléments repérés, la réalisation de cartes mentales offrait un moyen de classement et de visibilité optimal dans la mesure où cet outil permet d'ordonner ces idées en réalisant des classifications simples et claires (Annexes de 3 à 9).

B. Perceptions et usages de l'internat à travers deux enquêtes menées auprès des élèves internes et des professeurs du lycée Charles de Gaulle

1. Choix de questionnaires écrits

³³ Voir notamment les citations proposée par GREZES-RUEFF François, LEDUC Jean, *Histoire ...*, *op.cit.*

³⁴ BALZAC Honoré, *Louis Lambert*, Paris, Gallimard, 1832 (éd. 1980).

La constitution d'un corpus écrit peut se justifier de deux manières. La première est le manque de présence effective au lycée qui pose problème pour la réalisation d'entretiens oraux, plus longs et nécessitant d'immobiliser les collègues sur un temps donné. La seconde est le nombre important de témoins pouvant potentiellement répondre à cette enquête dans la mesure où environ 150 professeurs exercent au sein de l'établissement ciblé et que 103 élèves y sont internes.

L'enquête destinée aux enseignants a été distribuée en mains propres afin d'en expliquer son but et d'en souligner son caractère anonyme. Compte-tenu du peu de temps passé en salle des professeurs et des emplois du temps de chacun d'entre eux, j'ai laissé mes collègues libres de remplir leur questionnaire sur le moment ou lors d'une pause. Ils me le remettaient ensuite directement ou dans le casier.

Pour les élèves, deux soirées ont été nécessaires pour distribuer chambre après chambre le questionnaire. A nouveau, pour que leur parole soit la plus sincère et décomplexée possible, un temps d'explication sur le caractère anonyme et strictement professionnel de la recherche effectué a été nécessaire. Afin d'être sûre de récupérer l'enquête le plus rapidement possible, j'ai choisi de laisser aux élèves un temps limité.

2. Forme générale des questionnaires

A l'instar de ce qui est conseillé dans les manuels abordant le sujet des entretiens³⁵, les questions portant sur un même thème ont été regroupées. Le questionnaire destiné aux enseignants est divisé en trois temps (Annexe 1) ; le premier concerne leur perception générale de l'internat, le second leurs connaissances de la structure présente au lycée Charles de Gaulle et le dernier leur permet de présenter la pédagogie qu'ils adoptent vis à vis des élèves internes. L'enquête distribuée aux élèves est divisée en quatre parties (Annexe 2) ; la première est identique à celle présente dans le questionnaire enseignant, la seconde aborde les causes de leur placement en internat, la troisième l'influence de cette structure sur leur travail personnel et enfin la dernière aborde des aspects de la vie quotidienne de l'internat.

Les questions sont standardisées : elles sont les mêmes pour l'ensemble des membres du groupe des enseignants. La méthode est identique pour les élèves. Par ailleurs, les deux enquêtes ont été construites sur le même modèle. En effet, ces dernières font alterner les questions fermées qui supposent une réponse catégorique (oui/non) et les questions plus

³⁵ GHIGLIONE Rodolphe, MATALON Benjamin, *Les enquêtes sociologiques, Théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 1998.

ouvertes où le sujet interrogé est invité à répondre de façon plus exhaustive en choisissant ses propres expressions. Ceci induit une variété dans la forme des questions afin d'éviter une certaine monotonie notamment pour les élèves. Pour ces derniers, la principale inquiétude était que, lassés, ils ne terminent pas le questionnaire.

3. Corpus finalement constitué

En l'espace d'un mois, 40 questionnaires ont pu être récupérés dans le groupe enseignant. Pour plus de facilité lors de l'analyse du corpus, ces derniers seront numérotés de P1 à P40.

En ce qui concerne les élèves internes, 50 questionnaires sur les 60 récupérés seront ici retenus. Ce chiffre relativement bas, compte-tenu des 103 élèves internes présents au lycée s'explique de deux manières. Durant le mois de mars, beaucoup d'élèves des sections professionnelles étaient en stage et une dizaine de garçons absents à cause des championnats de France de futsal. Par ailleurs, 10 élèves n'ont pas précisé leur niveau de classe ou n'ont pas rempli le questionnaire jusqu'au bout ce qui rend leur analyse difficile. A nouveau, ces enquêtes seront numérotées de E1 jusqu'à E40.

4. Traitement des données

Le traitement des données est mixte. Les questions mobilisant des mots clefs dans leur réponse, à l'instar des interrogations qui débutent chacune des enquêtes, ont été analysées par le logiciel Wordle. Ce dernier permet de mettre en exergue les mots qui reviennent le plus souvent afin de dégager des idées communes dans ce type de réponse souvent très variée. Pour plus de commodités, les mots renvoyant à une idée similaire sont regroupés sous une même expression. Par exemple, « amis », « amitié », « amical » sont reformulés sous le terme « amitié ».

L'analyse statistique est ensuite majoritairement utilisée pour les réponses fermées dont les résultats varient grandement. La représentation graphique accompagne certains résultats significatifs pour plus de clarté et d'évidence dans leur lecture.

Une séparation entre les enquêtes réalisées par les élèves en sections générales et technologiques (26) et celles des élèves en sections professionnelles (24) a été réalisée pour une seule question dans la mesure où le choix des filières pouvait avoir une incidence directe sur le choix de leur réponse. En effet, la distribution des lycées professionnels étant différente

et plus rares que celle des établissements délivrant un enseignement général, il convenait de distinguer les deux données afin de mieux analyser les causes de l'entrée en internat.

III. L'enseignant face au retour de l'internat scolaire

A. Les causes du retour de l'internat

1. D'un idéal de clôture à l'accompagnement pédagogique : la désuétude du modèle de l'internat et son retour

Pour appréhender les causes du retour de l'internat, il convient de comprendre quels ont été les motifs de son abandon. Ceci permettra également, une fois les enquêtes analysées, de voir si les motivations du placement en internat sont réellement novatrices ou si elles gardent quelques points communs avec celles du XIX^e siècle.

Le pensionnat des origines est d'abord pensé comme un moyen d'éduquer les élèves. Au XIX^e siècle, l'éducation n'était considérée comme efficace que si elle était réalisée loin du monde extérieur. Méfiante à l'égard des élèves, l'institution scolaire prônait alors une surveillance constante nécessitant une mise à l'écart des élèves avec le monde extérieur. « *Le mal, pour les administrateurs de ce temps vient toujours du dehors (...). Il faut préserver l'enfant des influences extérieures, toujours pernicieuses* »³⁶. Le pensionnat est alors perçu comme un moyen efficace permettant de mettre en place cette séparation. Dès leur apparition, au début du XIX^e siècle, les lycées et collèges publics sont équipés dans leur grande majorité de pensionnats répondant ainsi aux demandes du pouvoir napoléonien d'encadrer la jeunesse³⁷. Cette structure connaît alors son apogée puisqu'en 1809, 63% des élèves collégiens et lycéens sont pensionnaires³⁸. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ces chiffres se maintiennent avant qu'une baisse commence à se faire sentir au début du XX^e siècle. Alors qu'en 1906, 29% des élèves de l'enseignement secondaire public sont internes, ils ne sont plus que 13% en 1970³⁹.

L'usage de cet « *outil historique au service de la scolarisation des jeunes* »⁴⁰ disparaît progressivement dans la seconde moitié du XX^e siècle pour deux raisons. Premièrement, la

36 PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

37 GREZES-RUEFF François, LEDUC Jean, *Histoire ...*, op.cit.

38 GREZES-RUEFF François, LEDUC Jean, *Histoire ...*, op.cit.

39 *Ibid.*

40 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 2.

meilleure distribution des établissements scolaires au sein du territoire diminue les inégalités d'accès aux collèges et lycées : la réduction des distances entre le domicile familial et les établissements n'implique donc plus un recours systématique à l'internat. Par ailleurs, l'évolution des mentalités après mai 68 explique également le délaissement de cette structure. En effet, la mise en valeur des jeunes et de leur autonomie ou encore les nouvelles relations entretenues entre les parents et leurs enfants donnent à l'internat une image dépassée⁴¹. Ce dernier, qui garde jusqu'au milieu du XXe siècle « *son projet éducatif traditionnel, celui d'un lieu fermé* »⁴² n'a pas su se renouveler et tombe donc en désuétude. Au début du XXIe siècle, la prise de conscience des problèmes de certains élèves « *conduit à chercher une solution originale dans le recours à une forme modernisée et adaptée d'internat public* »⁴³. Ainsi, en 2000, cette relance de l'internat affichait son ambition de repenser cette structure « *comme réponse aux questions d'aujourd'hui* »⁴⁴. Les motifs invoqués par les institutions ministérielles, tenaient alors plus d'un affaiblissement des structures familiales que de l'éloignement géographique. Le rapport publié en 2002 par quatre inspecteurs généraux rappelle les observations à l'origine de cette relance. Le constat placé en tête de liste appartient au domaine familial qui connaît au début du XXIe siècle de nombreuses évolutions : « *le cadre familial contemporain peut présenter des défaillances qui ont pour effet (...) de le perturber dans ses études : suractivité professionnelles des parents, divorce ou mésentente, familles monoparentales ou dites recomposées (...)* »⁴⁵. L'échec scolaire, en face duquel les familles se trouvent souvent démunies, est ensuite mentionné en deuxième position : « *Certains enfants ou adolescents pratiquent un absentéisme qui peut être le prélude à un rejet de l'institution. Leur milieu familial est impuissant à les aider tandis que leur environnement social présente au contraire des risques d'entraînement négatifs* »⁴⁶. Enfin, l'absence d'un cadre de travail suffisamment solide pour permettre la réussite des élèves est abordé : « *d'autres situations montrent (...) la difficulté de l'élève à se construire un projet ou à travailler dans de bonnes conditions. Il peut ainsi s'agir de handicaps liés à l'étroitesse de l'horizon culturel du milieu, ou encore (notamment pour les ruraux) à l'éloignement et à la fatigue des transports* »⁴⁷ On remarquera que l'argument de l'éloignement géographique est mentionné en dernier lieu.

41 *Ibid.*

42 *Ibid.*

43 *Ibid.*, p. 4.

44 *Ibid.*

45 *Ibid.*

46 *Ibid.*

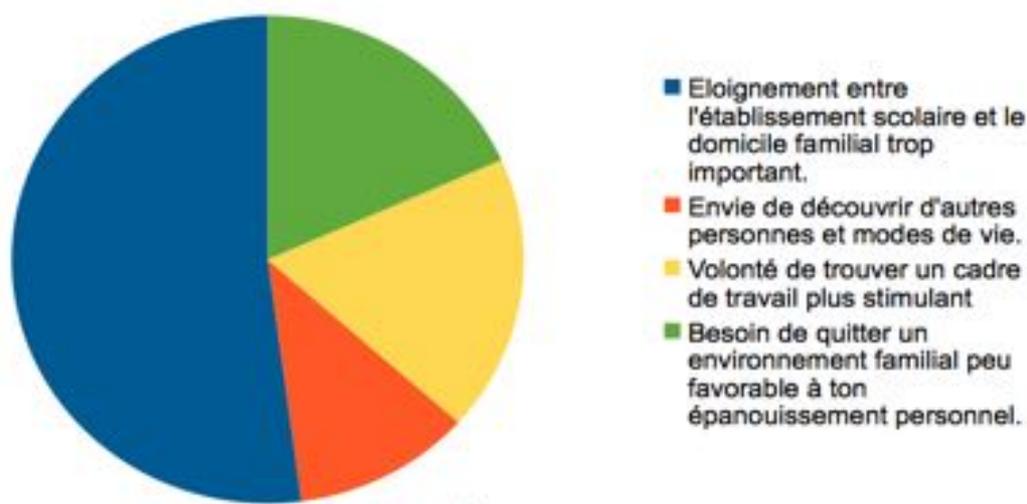
47 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 4.

Une décennie après ce plan de relance, aucun travail recensant à l'échelle nationale ou départementale les causes du placement à l'internat n'a été réalisé. L'hypothèse de départ qui expliquait le retour de l'internat par les transformations de la société n'a pas été réévaluée à l'heure actuelle. Aussi, nous pouvons appréhender de façon locale les causes de ce retour à l'internat en analysant les réponses données par 60 élèves internes du lycée Charles de Gaulle. En effet, ces derniers ont été invités à expliquer les motifs de leur placement en internat par la question suivante : « *Pour quelle(s) raison(s) es-tu interne ?* ». Voici, toutes séries confondues les résultats obtenus :

Figure 2 : Proportion des causes invoquées pour le placement en internat (toutes séries confondues)

Pour quelle(s) raison(s) es-tu interne ? (Plusieurs réponses sont possibles)

(En nombre de réponses exprimées, toutes séries confondues)



La première analyse de ce graphique montre que l'argument de l'éloignement géographique prédomine. En effet, sur les 71 raisons invoquées, près de 52% des réponses mentionnent la distance entre l'établissement scolaire et le domicile familial comme étant une des raisons du placement en internat. Viennent ensuite, à égalité, la volonté de trouver un cadre de travail plus stimulant (18%) et le besoin de quitter un environnement familial non favorable à un épanouissement personnel (18%). Enfin, l'envie de découvrir d'autres personnes et modes de vie se trouve en dernière position (11%).

Ainsi, on constate que les causes de la présence en internat des élèves interrogés sont encore essentiellement liées à la distance géographique comme cela pouvait être le cas avant la

relance de la structure. Ceci peut être autre s'expliquer par le fait que le lycée Charles de Gaulle accueille des filières relativement rares dans le bassin muretain.

Les proportions évoluent lorsqu'on établit une différence entre les causes mentionnées par les élèves des séries générales et technologiques et celles des élèves des séries professionnelles.

Figure 3 : Proportion des causes invoquées pour le placement en internat par les élèves des séries générales et technologiques

Pour quelle(s) raison(s) es-tu interne ? (Plusieurs réponses sont possibles)
(En nombre de réponses exprimées, séries générales et technologiques)

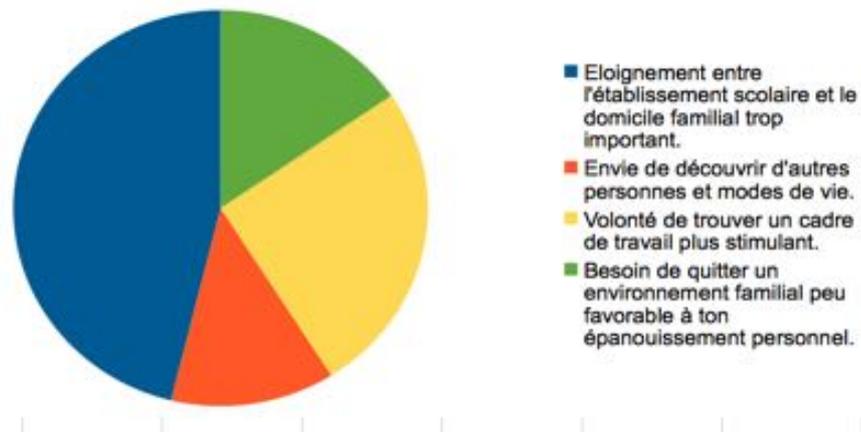
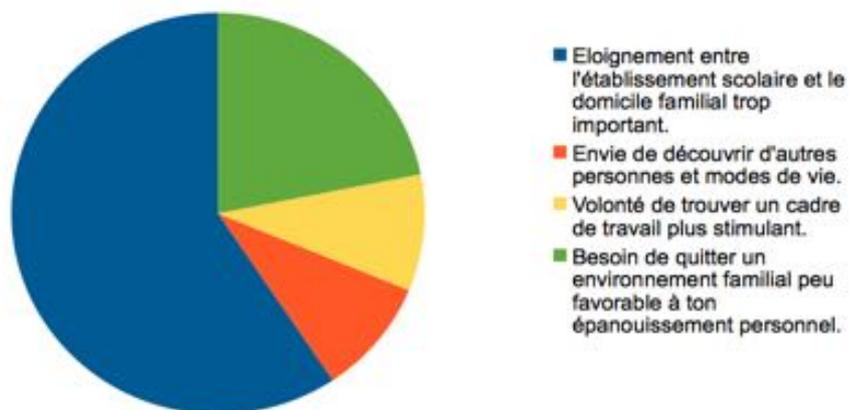


Figure 4 : Proportion des causes invoquées pour le placement en internat par les élèves des séries professionnelles

Pour quelle(s) raison(s) es-tu interne ? (Plusieurs réponses sont possibles)
(En nombre de réponses exprimées, séries professionnelles)



Dans les deux cas, on constate que l'argument de l'éloignement reste placé en première position. La plus forte proportion de cette réponse chez les élèves des séries professionnelles (59% des réponses contre 46% pour les élèves en série générale) s'explique très certainement

par la présence de filières sélectives dans les domaines tertiaire et industriel peu présentes dans d'autres établissements publics du bassin muretain⁴⁸. Des différences sont ensuite visibles : pour les élèves des séries générales, le cadre de travail est mentionné en deuxième position tandis que le besoin de quitter l'environnement familial arrive en troisième place. La cause la moins mentionnée est celle qui positionne l'internat comme un moyen de découvrir d'autres personnes et modes de vie. Pour les élèves des séries professionnelles, le besoin de quitter un environnement familial arrive en deuxième position tandis que la volonté de trouver un cadre de travail plus stimulant est placée en dernière position à égalité avec l'envie de découvrir d'autres personnes et mode de vie.

Notre hypothèse de départ qui définissait l'internat comme une structure alternative permettant de remédier à un environnement familial éclaté ne permettant plus à l'élève de travailler correctement en dehors de l'institution scolaire est donc ici remise en question. En effet, l'argument de l'éloignement domine ici et l'on semble être revenu au temps où la poursuite de la scolarisation rimait obligatoirement avec placement en internat. Les élèves internes du lycée ont choisi une filière relativement rare : leur orientation apparaissait comme étant subordonnée au placement en internat. Néanmoins, cette analyse doit être nuancée. En effet, certains élèves mentionnent un placement résultant d'un choix conscient. Ce dernier est motivé par une volonté de trouver un cadre de travail différent ou encore par l'envie de quitter un environnement familial peu favorable à leur épanouissement. Ils se rapprochent donc des situations visées par les objectifs du ministère précédemment cités. Cette nuance rejoint les affirmations de Dominique GLASMAN : « *Les raisons qui peuvent conduire à entrer à l'internat peuvent être diverses, voire multiples et se combiner. Elles dénotent une attente qui ne se limite pas à celle d'héberger les adolescents et de leur éviter la perte de temps ou la fatigue des transports quotidiens* »⁴⁹. L'idée défendue par le chercheur selon laquelle l'internat est « *dans certains contextes et à certaines conditions susceptible de représenter une ressource* »⁵⁰ semble se confirmer lorsque l'on analyse de façon plus approfondie les causes mentionnées par les élèves du lycée. 13 élèves, soit 26% de l'échantillon concerné, ne cochent pas l'argument de l'éloignement ce qui laisse penser qu'ils pourraient rentrer chaque soir chez eux. Parmi eux, 6 mentionnent uniquement le besoin de quitter un environnement familial

48 Dans le domaine industriel, le lycée Charles de Gaulle est par exemple le seul lycée du département à proposer le baccalauréat professionnel TFCA (technicien du Froid et du Conditionnement d'air). Dans le domaine tertiaire, il est le seul avec le lycée Elisabeth et Norbert Casteret de Saint Gaudens à proposer les baccalauréats professionnels Commerce et ARCU (Accueil – Relation clients et usagers) dans le sud du département ; les autres formations étant dispensées à Toulouse.

49 GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire ...*, op. cit, p. 229.

50 *Ibid.*

pour expliquer les causes de leur placement en internat. L'E10 justifie cette réponse par la présence de « *conflits familiaux* », l'E15 évoque « *des parents non disponibles pour s'occuper de lui* » tandis que l'E42 mentionne la décision du juge consécutive à des « *problèmes de famille* ». 5 internes associent le besoin de quitter l'environnement familial avec la volonté de trouver un cadre de travail plus stimulant et/ou l'envie de découvrir d'autres personnes et modes de vie. Enfin, 2 ne mentionnent que la volonté de trouver un cadre de travail plus stimulant. L'E20 parle d'un éloignement aux jeux vidéos tandis que l'E38 aborde les mauvais résultats obtenus l'an dernier. L'étude de ces cas témoigne donc qu'une partie du nouveau rôle assigné à l'internat lors de sa relance a bien été pris en compte. Le choix de cette structure semble bien être la conséquence des modifications de la structure familiale de certains élèves, le surmenage des parents où les conflits familiaux menaçant la réussite du jeune. Ces derniers se tournent alors vers l'internat dans lequel ils voient « *un espace où ils pourront continuer à se construire* » grâce notamment « *à la présence d'adultes sur lesquels ils puissent compter* »⁵¹.

Ce retour de l'internat doit également être éclairé par l'analyse de la prise de décision du placement. Les élèves étaient invités à préciser par qui avait été prise la décision du placement à l'internat. Les résultats sont regroupés dans le tableau ci-dessous :

Figure 5 : Données sur la responsabilité du placement en internat

	Tes parents	Toi-même	Décision conjointe	Autre	Total
Nombre de réponses exprimées	6	15	28	1	40
Valeur en pourcentage	12,00%	30,00%	56,00%	2,00%	100,00%

Premièrement, il convient de noter que ce retour vers l'internat n'est plus uniquement le fait d'une décision parentale pouvant être vécue comme arbitraire par les élèves. Nous sommes donc loin du modèle qui prévalait au XIXe siècle où l'enfant n'avait aucun mot à dire sur cette décision. Par ailleurs, le caractère répressif voire punitif du placement dans une telle structure semble également ne plus être d'actualité. Sur les 50 enquêtes, seules 2 mentionnent un placement à l'internat par les parents consécutive à un comportement ou à des résultats non conformes à leurs attentes. Ainsi, les justifications données par les élèves témoignent d'un placement provoqué par l'obtention de mauvais résultats l'année précédente (E38) ou de la

⁵¹ GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire ...*, op. cit, p. 229.

volonté d'éloigner leur enfant de l'ordinateur et de ses jeux vidéos (E20). Actuellement, la décision du placement en internat semble émaner majoritairement d'une prise de décision discutée et approuvée à la fois par les enfants et leur famille. En effet, 56% des élèves interrogés reconnaissent avoir pris cette décision de façon conjointe avec leurs parents. Ces chiffres correspondent aux recommandations faites dans les différents séminaires au moment du plan de relance de l'internat. Ainsi, le sociologue Gabriel LANGOUËT affirmait en 2001 que « *le placement en internat doit être compris conjointement par la famille et le jeune. Dans le cas contraire, il est perçu comme un retrait pur et simple de la famille et ne produit généralement pas les effets escomptés* »⁵². Par ailleurs, il est également intéressant de noter que pour 32% des cas, la décision émane du jeune lui même. Cela participe de sa responsabilisation mais également de son individualisation, deux symboles forts du retour de l'internat. Ce dernier visant aujourd'hui à faire passer l'individuel avant le collectif.

Les causes du retour de l'internat, analysées à l'échelle d'un échantillon restreint une décennie après le plan de relance semblent donc plus complexes qu'au départ. Malgré la volonté affichée du ministère de faire de l'internat une structure censée répondre aux enjeux sociétaux nouveaux, on remarque que certaines causes anciennes, comme celle de la distance, semblent se maintenir. Néanmoins, même si elles restent minoritaires on assiste bien à des choix conscients et motivés par d'autres facteurs. On ne cherche plus à éloigner le jeune de la société mais de sa famille, avec son lot de drames et de conflits. Par ailleurs, le placement en internat n'est plus décidé de façon unilatérale par les parents comme cela était le cas au XIXe siècle. Désormais, les internes prennent cette décision de façon conjointe avec leurs responsables locaux.

Un des leitmotifs de ce retour résidait dans la volonté du ministère de donner une nouvelle image de cet internat public, moins sombre et plus moderne que celle laissée par cette structure au XIXe siècle. A l'échelle du lycée Charles de Gaulle, nous analyserons cette image afin de montrer que ce retour, qui se veut différent car plus moderne, continue de posséder quelques traits communs avec le pensionnat du XIXe siècle.

⁵² Programme National de Pilotage de la direction de l'Enseignement Scolaire, *L'internat ...*, op.cit., p. 26.

2. Une image vraiment réhabilitée ?

En plus de faire revenir l'internat pour répondre aux nouvelles attentes de la société du XXI^e siècle, l'institution scolaire souhaite dynamiser cette structure afin de lui donner une « *forme modernisée et adaptée* »⁵³. Ainsi, le retour de l'internat semble être motivé par une volonté de changer l'image ancienne de cette structure afin de la rendre plus attractive. Cette dernière, peu étudiée en détails par les historiens de l'éducation, est visible au sein des romans produits par divers auteurs du XIX^e siècle. Pour mieux comprendre et analyser les changements matériels de l'internat, il convient de s'arrêter quelques instants sur les caractéristiques de cette structure au XIX^e siècle. L'analyse des 7 cartes mentales réalisées après la lecture des romans présentés précédemment dresse un portrait très équivoque (Annexes 3 à 9). En effet, rares sont les témoignages associant cette structure à des souvenirs heureux. Globalement, il ressort de cette lecture une vision très négative du pensionnat.

La quasi totalité des romans lus, mentionnent l'ancêtre de l'internat comme un lieu très impersonnel aux dimensions démesurées et inquiétantes. Alphonse DAUDET mentionne ainsi les « *longs corridors* » et « *les larges escaliers* »⁵⁴ du pensionnat dans lequel il est affecté en tant que surveillant à Sarlande dans les Cévennes. Joris-Karl HUYSMANS se rappelle des « *dortoirs s'élevant jusqu'aux toits* » ainsi que « *les grandes fenêtres* »⁵⁵ de la pension Hortus, située à Paris. Paul VERLAINE narre « *les grilles monumentales* » et les « *immenses murs* »⁵⁶ de la pension de la Rue Chaptal à Paris où il loge le temps de ses études au lycée Bonaparte. Le caractère très impersonnel et froid de ces pensionnats est complété par de multiples allusions aux lieux qui les caractérisent. Les trois qui reviennent le plus souvent sont la cour, l'étude et le dortoir. L'élément le plus décrit est le dortoir qui est mentionné par tous les auteurs sauf chez ZOLA et RETIF DE LA BRETONNE. Ce lieu surpeuplé et meublé de façon sommaire est souvent peint de façon très négative par les pensionnaires à l'instar de Joris-Karl HUYSMAN qui décrit un dortoir « *sinistre avec sa rangée blanche de lits* »⁵⁷. Ces constatations rejoignent celles faites par François GREZES-RUEFF et Jean LEDUC qui rappellent la « *promiscuité de la grande salle commune* »⁵⁸. L'équipement sommaire des pensionnats rend la vie des pensionnaires particulièrement difficile en hiver. Les « *sols*

53 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 4.

54 DAUDET Alphonse, *Le petit chose*, Paris, Gallimard, 1868 (éd. 1986), p. 33.

55 HUYSMAN Joris-Karl, *En ménage*, Paris, Robert Laffont, 1881 (éd. 2005), p. 319.

56 VERLAINE Paul, *Mes prisons*, Aiglemont, Mont Analogie, 1893 (éd. 1992), p. 1.

57 HUYSMAN Joris-Karl, *En ménage*, ..., op. cit., p. 317.

58 GREZES-RUEFF François, LEDUC Jean, *Histoire ...*, op. cit., p. 243.

gelés » et « la glace dans les lavabos » sont associés « aux bises mortelles de l'hiver »⁵⁹ par Alphonse DAUDET. Ce témoignage est rejoint par celui de Joris-Karl HUYSMANS qui mentionne « les lits de glace » et le « grelottement du déshabillage »⁶⁰. En plus d'être caractérisé par leur précarité, les pensionnats semblent être des lieux où règne la saleté. Honoré de BALZAC parle « d'air corrompu »⁶¹, Alphonse DAUDET de « bâtiments noirs et ruinés »⁶² habités par « de gros rats »⁶³, Joris-Karl HUYSMAN de « murs maculés et gluants »⁶⁴ tandis que Jules RENARD dresse le portrait d'un pensionnaire dont la tête est remplie de poux⁶⁵.

Ces dimensions impressionnantes et l'insalubrité associent le pensionnat à l'isolement et renforce le rôle d'enfermement de la jeunesse qu'on lui prête. Le personnage d'Honoré DE BALZAC, Louis Lambert mentionne l'isolement du pensionnat du collège de Vendôme où il ressent un profond sentiment de solitude provoquée par la privation de toute communication avec le monde extérieur⁶⁶. Paul VERLAINE compare la structure au sein de laquelle il vit à une « miniature de captivité »⁶⁷. Cette sensation de clôture est renforcée par l'opposition systématique que font les auteurs entre l'intérieur du pensionnat et l'extérieur. Ce dernier est associé aux rares moments de liberté éprouvés par les différents protagonistes. Nicolas Edme Rétif DE LA BRETONNE mentionne la campagne environnante qui entourait son pensionnat situé à Bicêtre et les champs dans lesquels il courrait, libre, avec les autres pensionnaires⁶⁸. Les promenades effectuées par les pensionnaires d'Emile ZOLA associent la « liberté » avec le « plein air » et le « soleil »⁶⁹. L'idée de la campagne libératrice s'opposant à la prison du pensionnat se retrouve également chez BALZAC où les promenades sont, pour les deux amis pensionnaires, des moments de liberté au sein d'une campagne vallonnée.

Par ailleurs, la majorité des témoignages rapporte le règlement très strict auquel les pensionnaires étaient confrontés. Nous retrouvons ici l'idée de la discipline militaire des lycées casernes mentionnée par Dominique GLASMAN⁷⁰ rattachée à l'idéal Napoléonien par

59 DAUDET Alphonse, *Le petit Chose*, ..., *op. cit.*, p. 71-72.

60 HUYSMAN Joris-Karl, *En ménage*, ..., *op. cit.*, p. 318.

61 BALZAC Honoré, *Louis Lambert*, Paris, Gallimard, 1832 (éd. 1980), p. 51

62 DAUDET Alphonse, *Le petit Chose*, ..., *op. cit.*, p. 51.

63 *Ibid.*, p. 56.

64 HUYSMAN Joris-Karl, *En ménage*, ..., *op. cit.*, p. 321.

65 RENARD Jules, *Poils de Carotte*, Paris, Flammarion, 1894 (éd. 2010), p. 94.

66 BALZAC Honoré, *Louis Lambert*, ..., *op. cit.*, p. 38-39.

67 VERLAINE Paul, *Mes prisons*, ..., *op. cit.*, p. 4.

68 DE LA BRETONNE Nicolas Edme Rétif, *Monsieur Nicolas*, Paris, Gallimard, 1797 (éd. 1989).

69 ZOLA Emile, *L'Oeuvre*, Paris, Flammarion, 1886 (éd. 1974).

70 GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire* ..., *op. cit.*, p. 16.

le théoricien de l'éducation Paschal GROUSSET⁷¹. Ainsi, les pensionnaires sont comparés à « *des soldats de bois qui défilent*⁷² » par Alphonse DAUDET tandis que Joris-Karl HUYSMANS fait directement la comparaison de la vie au pensionnat avec la « *vie de caserne*⁷³ ». C'est néanmoins le personnage de Louis Lambert qui fait le plus d'allusions à cette discipline militaire. Ce dernier qualifie les règles de son institution de « *lois primitives (...), jadis moitié militaires et moitié religieuses*⁷⁴ » qui obligent les élèves à être « *hiérarchiquement casés* »⁷⁵, à « *marcher dans le rang*⁷⁶ » ou encore à se « *ranger comme des soldats*⁷⁷ ». Les relations avec les adultes sont donc dans la plupart des cas conflictuelles. Une « *lutte continue*⁷⁸ » entre les maîtres et les pensionnaires est mentionnée par Honoré de BALZAC. Emile ZOLA compare les pions et le personnel travaillant au pensionnat à des « *êtres féroces* » et à des « *monstres*⁷⁹ ».

L'ensemble des éléments repérés ci-dessus provoque un profond sentiment de malaise chez les élèves pensionnaires. Ce mal-être est à la fois physique et moral. Le roman qui porte ces souffrances et malheurs à leur paroxysme est sans aucun doute celui d'Honoré de BALZAC. Les deux pensionnaires souffrent « *d'engelures et de crevasses* » qui rendent « *leurs pieds à demi morts*⁸⁰ ». La liste des mauvais traitements auxquels ils sont soumis est longue. Ils sont attachés, frappés et soumis à de multiples punitions assimilées à des tortures⁸¹. En découle un sentiment de tristesse presque infini : les cris et les pleurs sont mentionnés à de nombreuses reprises⁸². Ce sentiment se retrouve chez Joris-Karl HUYSMANS qui décrit les pleurs et la désolation des pensionnaires⁸³. Ce constat se rapproche de celui réalisé par Dominique GLASMAN : « *Plus soucieux de dressage que d'éducation, ignorant l'individualité de chaque élève, il fait subir aux internes une violence physique et morale*⁸⁴ ».

Aujourd'hui, nous sommes éloignés d'un tel modèle. D'un point de vue matériel, comme le constataient déjà les rapports publiés au début des années 2000⁸⁵, les locaux des internats

71 GREZES-RUEFF François, LEDUC Jean, *Histoire des élèves en France, de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007, p 231-232.

72 DAUDET Alphonse, *Le petit Chose*, ..., *op. cit.*, p. 64.

73 HUYSMAN Joris-Karl, *En ménage*, ..., *op. cit.*, p. 317.

74 BALZAC Honoré, *Louis Lambert*, ..., *op. cit.*, p. 36.

75 *Ibid.*, p. 40.

76 *Ibid.*, p. 51.

77 *Ibid.*, p. 37.

78 *Ibid.*, p. 57.

79 ZOLA Emile, *L'Oeuvre*, ..., *op. cit.*.

80 BALZAC Honoré, *Louis Lambert*, ..., *op. cit.*, p. 54.

81 *Ibid.*, p. 55.

82 *Ibid.*, p. 58.

83 HUYSMAN Joris-Karl, *En ménage*, ..., *op. cit.*, p. 316.

84 GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire* ..., *op. cit.*, p. 15.

85 Voir notamment les précisions apportées par BARGAS Didier, *L'internat scolaire* ..., *op. cit.*, p. 4.

actuellement en service sur le territoire ont été rénovés et réaménagés. Ceci est le cas de la structure du lycée Charles de Gaulle, bâtie au début des années 1980, et qui a subi depuis de nombreuses rénovations. Les élèves internes sont ainsi accueillis dans des locaux à « taille humaine » aux formes contemporaines. L'absence de mur ou de grillage autour de l'internat, autres que ceux présents autour du lycée, diminue l'impression d'enferment.

Photographie de la façade avant de l'internat du Lycée Charles de Gaulle



Photographie de la façade arrière de l'internat du lycée Charles de Gaulle



Les différents lieux de vie sont répartis sur deux étages. Les surfaces occupées n'offrent plus les sensations de confinement et de surcharge évoquées précédemment. Lumineuses et spacieuses, elles offrent aux visiteurs et aux élèves une sensation de clarté grâce notamment aux nombreuses baies vitrées donnant sur des patios.

Photographies des couloirs du rez-de-chaussée de l'internat du lycée Charles de Gaulle



Photographie de l'un patios formant une partie des locaux de l'internat



En ce qui concerne l'aménagement des chambres, le rapport réalisé en 2002⁸⁶ mentionnait la disparition des dortoirs au profit de chambres individuelles de 2 à 4 lits. C'est effectivement ce que l'on retrouve au sein des locaux de l'internat du lycée Charles de Gaulle. Les différentes chambres visitées possèdent un mobilier identique : des lits simples et des meubles permettant aux élèves de ranger leurs affaires personnelles et scolaires. La disposition traditionnelle et la décoration peut être modifiée dans la mesure où cela ne remet pas en question la sécurité des élèves de la chambrée. Par ailleurs, les inspecteurs conseillaient en 2002 d'approfondir la modernisation des chambres en offrant aux internes du mobilier supplémentaire comme un bureau individuel. Ces équipements sont présents dans le cas de l'internat muretain.

Photographies de deux chambres de l'internat du lycée Charles de Gaulle



⁸⁶ BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 11-12.



On retrouve également au sein des locaux de l'internat des espaces de travail. Les rapports qui ont accompagné le plan de relance de l'internat⁸⁷ mentionnaient le fait qu'il soit très rare que les locaux comprennent des salles d'études spécifiques pour les pensionnaires. Ceci obligeait ces derniers à revenir au sein du lycée pour effectuer leurs devoirs dans des salles de classes banalisées. Or, on constate au sein de l'internat muretain, qu'une salle d'étude du soir a été aménagée. Ceci évite donc aux internes de revenir au sein du lycée pour effectuer leurs devoirs, opérant ainsi « *une rupture souhaitable avec l'univers scolaire quotidien* »⁸⁸.

Enfin, l'internat du lycée Charles de Gaulle abrite en son sein des espaces de détente : une salle de musique ainsi qu'une salle équipée de fauteuils et d'un téléviseur sont présentes.

« Salle TV » des internes du lycée Charles de Gaulle



87 Voir notamment BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 11-12.

88 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 12.

D'un point de vue matériel, le retour de l'internat est innovant dans la mesure où il dégage désormais un image modernisée. Néanmoins, lorsqu'on analyse le ressenti des élèves sur leur vie quotidienne et l'image qu'ils ont de l'internat, on constate que cette institution peine à renouveler son image. Deux questions nous permettent d'appréhender la vision qu'ont les élèves internes du lycée sur la structure qui les accueille. La première leur demande de donner les 3 premiers mots qui leur viennent à l'esprit à propos du mot internat. La seconde proposait aux élèves de décrire les éléments qui caractérisaient selon eux le mieux leur vie quotidienne au sein de cette structure. Le traitement de la première question donne lieu au nuage de mots ci-dessous tandis qu'une carte mentale a été créée pour la seconde (Annexe 10).

Figure 6 : Nuage de mots sur la perception générale de l'internat par les élèves internes du lycée Charles de Gaulle



L'analyse croisée des deux documents ainsi produits permet tout d'abord de montrer qu'à l'instar des conditions matérielles, la perception qu'ont les élèves internes de leur vie quotidienne à l'internat n'a plus rien à voir avec celle des pensionnaires du XIXe siècle.

On constate que les internes du lycée soulignent la propreté des locaux et des chambres (E33). Par ailleurs, la sociabilité induite par la vie en communauté est un élément qui revient à de multiples reprises. L'amitié créée entre certains internes font de cette structure un lieu de

convivialité. La bonne ambiance qui y règne est mentionnée (E33). L'internat est un lieu où l'on peut faire de « *nouvelles rencontres* » (E2). Certains internes vont plus loin et considèrent qu'il s'agit d'un lieu où s'apprend un « *savoir vivre qui permet de vivre sans se gêner les uns les autres comme dans une coloc* » (E26). De plus, les relations avec les adultes sont apaisées et dans la plupart des cas perçues de façon positive. Si certains mentionnent des « *surveillants parfois embêtants* » (E10), ils sont nombreux à décrire des relations pacifiques entretenues avec des « *pions sympas* » (E50). Ces derniers sont même parfois considérés comme des « *seconds parents* » (E4).

Si pour une partie des internes, l'internat représente une « *grande famille* » (E1) et est source d'épanouissement, pour d'autres il est également synonyme de contraintes. Ces dernières se rapprochent de celles présentées précédemment à propos des pensionnats du XIX^e siècle.

En effet, des sensations éprouvées par les pensionnaires du XIX^e siècle se retrouvent chez les élèves internes du lycée. La première concerne la sensation d'enfermement. Pour certains, l'internat est, comme le pensionnat, synonyme de prison. Un élève mentionne qu'il a « *beaucoup moins de liberté qu'à la maison* » (E42) tandis qu'un autre soulève qu'à l'internat il ne « *possède pas de liberté* » (E33). Ce sentiment semble être difficile à combattre par l'institution dans la mesure où les différents rapports rédigés lors de la relance de l'internat y faisaient déjà allusion. Ils préconisaient entre autre « *une séparation franche entre l'espace d'hébergement et les locaux scolaires (...)* »⁸⁹. Le sentiment d'enfermement ne pouvant se « *réduire que si, après les cours, ils avaient l'occasion symbolique de sortir de l'établissement comme les externes qu'ils voient partir pour rentrer eux aussi chez eux* »⁹⁰. Effectivement, ce constat est repérable au sein des témoignages recueillis : le fait de ne pas pouvoir sortir est un élément qui justifie le manque de liberté pour les internes qui en souffrent (E42). Le seconde se situe au niveau de l'acceptation des règles. Certains les considèrent toujours comme étant trop strictes et contraignantes. Ainsi, on retrouve des sentiments déjà partagés par les pensionnaires du XIX^e siècle : les règles sont mentionnées comme caractéristiques de la vie en internat tout comme les horaires, jugés contraignants et routiniers. L'analyse du nuage de mots et de la carte mentale peut ici être croisée avec la question située dans la troisième partie du questionnaire destiné aux élèves. Cette dernière demandait aux élèves de juger le règlement intérieur de l'internat. Voici les résultats obtenus :

89 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 12.

90 *Ibid.*

Figure 7 : Données sur la valeur accordée par les internes au poids du règlement intérieur de l'internat du lycée Charles de Gaulle

	Trop contraignant	Justement adapté	Peu contraignant	Ne s'exprime pas	Total
Nombre de réponses exprimées	27	16	6	1	50
Valeur en pourcentage	54,00%	32,00%	12,00%	2,00%	100,00%

L'analyse de ces chiffres confirme qu'une grande partie des internes considère que les règles imposées sont trop lourdes. Ce constat rejoint celui déjà réalisé par Dominique GLASMAN. Le chercheur affirmait en 2012 à l'issue de sa recherche réalisée auprès d'élèves internes de la région Rhône Alpes que les « *internes trouvent le règlement pesant, contraignant*⁹¹ ». En effet, lorsqu'on observe les justifications des 27 internes qui jugent le règlement auquel ils sont soumis, le poids des règles revient à de multiples reprises. Ainsi, certains les trouvent trop nombreuses (E3, E35, E45), s'estimant être trop surveillés (E35, E41). Un élève donne même à ce règlement des connotations militaires comme ceci était le cas pour les pensionnats précédemment étudiés (E33). Pour beaucoup d'élèves, ces obligations nuisent à l'autonomie (E21) et réduisent leurs libertés (E17, E22, E26). Les constatations réalisées par Dominique GLASMAN peuvent ici éclairer cette analyse. Pour ce dernier, l'âge des internes, en pleine adolescence provoque ce type de revendications dans la mesure où « *l'internat restreint la liberté que leur âge appelle*⁹² ». Le témoignage E22 est de ce point de vue tout à fait révélateur puisqu'il affirme que « *l'internat ne lui laisse pas assez de liberté !* » avant de rajouter que « *personne ne doit me dire ce que je dois faire le matin ou le soir* ». Ce sont surtout les horaires qui semblent poser le plus de problèmes aux internes. Déjà en 2012, Dominique GLASMAN montrait que les élèves internes qu'il avait interrogés se trouvaient « *corsetés, par exemple par le découpage de la journée*⁹³ ». En effet, lorsqu'on observe les justifications des internes, le poids des horaires est souvent mentionné. La carte mentale montre qu'ils sont jugés comme contraignants et souvent mal adaptés à leurs attentes. Ces derniers, dans leur justification, expliquent que les horaires sont trop stricts (E38) et qu'ils posent problème car ils sont les mêmes pour tout le monde. Ainsi les internes se plaignent de leur manque de flexibilité : fermeture en journée (E8, E37, E44), même lever pour tout le monde alors que parfois ils commencent plus tard (E8, E34). Enfin, les repas sont pris trop tôt

91 GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire ...*, op. cit, p. 15.

92 GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire ...*, op. cit, p. 154.

93 GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire ...*, op. cit, p. 153.

pour de nombreux internes (E34, E45). Notons néanmoins que si une partie des élèves qualifient ce règlement de contraignant, cela ne les empêche pas de trouver ses règles justifiées pour mener à bien la vie en communauté. Ils sont 16 à trouver le règlement intérieur justement adapté. Parmi eux, certains mentionnent le besoin de règles (E2) qui permettent de respecter le bien être de chacun et facilitent le vivre ensemble (E1).

Les causes de la relance de l'internat affichées par le ministère résidaient dans la volonté de donner une nouvelle image, modernisée et attractive de cette structure. Ainsi, ce retour sous des traits nouveaux et cette nouvelle image plus moderne que l'Education Nationale est bien réelle notamment dans ses conditions matérielles. Néanmoins, cette structure peine à se défaire d'un certain cadre traditionnel, celui de l'enfermement et d'un règlement souvent mal vécu par les internes. Par ailleurs, les motivations des internes quant à leur entrée à l'internat, apparaissent également comme étant bien plus complexes qu'au départ. Des motifs anciens, liés à l'éloignement coexistent avec des causes de placement plus récentes. L'affaiblissement des structures familiales et la volonté épanouissement personnel par la découverte de l'autre cohabitent avec ces causes plus ancienne : l'élève interne est aujourd'hui reconnu comme un individu à part entière dont l'épanouissement est prioritaire. Nous sommes désormais loin du temps des pensionnats où les élèves se qualifiaient de « *rats tapis*⁹⁴ » vivant dans des structures qui ne respectaient pas leur condition d'Homme.

Nous l'avons vu, une décennie plus tard, la relance de l'internat mélange toujours une perception et une utilisation ancienne de la structure avec une vision plus moderne de ses contours et de son rôle. Ce paradoxe se retrouve lorsqu'on analyse la vision qu'ont les enseignants de l'internat. Peu, voire jamais, étudié leur point de vue est pourtant à prendre en compte dans la mesure où ils sont un des maillons clés de la réussite des élèves internes. Ainsi, la perception de 40 enseignants du lycée Charles de Gaulle ainsi que la pédagogie qu'ils appliquent envers les internes vont désormais être analysées.

B. Les relations des enseignants avec l'internat

1. L'internat, un monde méconnu des professeurs

94 BALZAC Honoré, *Louis Lambert, ...*, *op. cit.*, p. 60.

La première partie de l'enquête réalisée auprès des enseignants du lycée Charles de Gaulle intitulée « *L'internat du lycée Charles de Gaulle et vous* » permet de prendre la mesure des connaissances de ces derniers à propos de la structure présente au sein de leur établissement. Notons dans un premier temps que la quasi totalité des professeurs interrogés connaît l'existence de l'internat du lycée. En effet, à la question « *Savez-vous que le lycée Charles de Gaulle possède un internat ?* », 39 enseignants sur 40 répondent favorablement. Or, l'unanimité rencontrée ici est progressivement remise en question lors de l'analyse des questions suivantes. En effet, si les professeurs connaissent majoritairement l'existence de l'internat, une partie d'entre-eux n'en localise pas précisément les locaux.

Figure 8 : Données sur la localisation de l'internat par les enseignants

	Derrière le bâtiment A	<u>A côté du self</u>	Entre les équipements sportifs et le cimetière	Total
Nombre de réponses exprimées	1	32	7	40
Valeur en pourcentage	2,50%	80,00%	17,50%	100,00%

Certes, 80% des enseignants interrogés localisent parfaitement l'internat mais l'analyse de cette seconde question, mobilisant des connaissances plus précises sur la structure nuance l'unanimité prononcée à la première. Cette tendance se confirme lorsque l'on aborde l'effectif total des élèves internes accueillis au sein de l'établissement. En effet, il ne sont alors plus que 62,5% à estimer correctement le nombre d'élèves internes accueillis au sein de l'établissement.

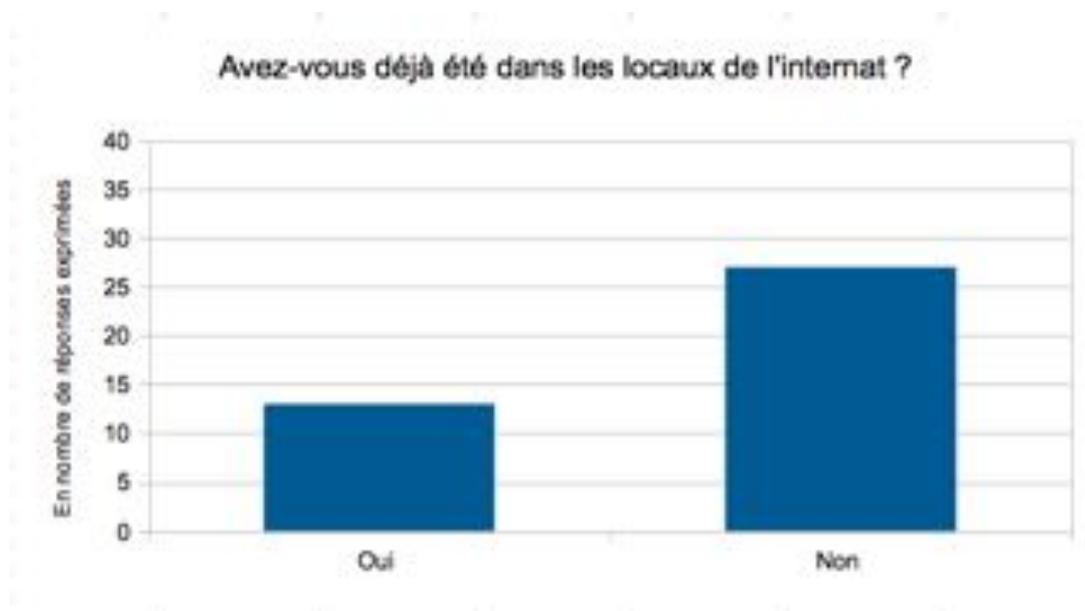
Figure 9 : Données sur l'évaluation de l'effectif d'élèves internes par les enseignants

	Entre 50 et 100	<u>Entre 100 et 150</u>	Entre 150 et 200	Total
Nombre de réponses exprimées	7	25	8	40
Valeur en pourcentage	17,50%	62,50%	20,00%	100,00%

La réponse du corps enseignant concerné par cette enquête se différencie encore davantage lorsqu'on aborde la question de la visite des locaux. En effet, la lecture du graphique ci-

dessous, réalisé à partir de la question suivante : « *Avez-vous déjà été dans les locaux de l'internat ?* » est particulièrement élocuente :

Figure 10 : Graphique sur la visite des locaux de l'internat par les enseignants



Ainsi, sur les 40 enseignants interrogés, seuls 13 se sont rendus dans les locaux de l'internat. Ces derniers offrent quelques précisions sur les motifs de leur venue à l'internat. Rares sont les témoignages qui confirment une visite de cette structure pour elle-même. En effet, seuls 2 professeurs parlent d'incursions réalisées lors de la rentrée avec les parents d'élèves (P33) ou dans le cadre de visites plus générales dont les modalités ne sont malheureusement pas mentionnées (P12, P21, P30). Le reste des précisions concerne des venues ponctuelles émanant de causes diverses. Par exemple, le hasard pour 3 professeurs (P2, P21, P33) qui parlent d'un aller-retour dans les locaux de l'ancienne infirmerie auparavant située au rez-de-chaussé de l'internat ou encore l'utilisation de l'internat comme logement d'urgence (P11) ou d'appoint pour des intervenants extérieurs (P2).

Ainsi, l'analyse de ces premières réponses émanant des enseignants vient infirmer notre hypothèse de départ : l'internat est un monde relativement isolé du reste de l'établissement scolaire auquel il appartient. Les connaissances des enseignants quant à cette structure restent générales et deviennent plus vagues lorsqu'il s'agit de décrire l'internat de façon plus précise. Cette première affirmation rejoint les remarques réalisées par les 4 inspecteurs généraux à l'origine du rapport écrit en 2002. Ces derniers qualifiaient déjà l'internat de monde fermé, exclu de la vie collective de l'établissement scolaire allant jusqu'à employer à son égard le

grand nombre de professeurs, « *l'ennui* », la « *tristesse* » et « *l'éloignement* » semblent définir la vie quotidienne des élèves internes. Cette analyse rejoint à nouveau la conclusion du rapport de 2002 qui affirmait que le poids de la tradition était encore bien visible à bien des égards et que l'internat n'avait pas su « *développer une culture propre capable de marquer une évolution par rapport à son schéma traditionnel*⁹⁷ ». Une décennie plus tard, ces remarques semblent toujours d'actualité : pour une partie des enseignants interrogés, il semblerait que l'internat reste le symbole d'un mode de scolarisation et d'hébergement ancien.

Néanmoins, cette affirmation peut être nuancée dans la mesure où les enseignants relèvent également un certain nombre de points positifs. Ainsi, l'analyse de ce Wordle montre que pour certains, l'internat est synonyme de « *convivialité* » et de « *socialisation* ». Par ailleurs, cette structure est également associée au « *travail* », à la « *réussite* » ainsi qu'au « *tutorat* ». Ceci laisse donc penser que les enseignants perçoivent l'internat comme étant un cadre de travail efficace et qu'ils intègrent ce potentiel au sein de leurs pratiques pédagogiques. La seconde partie du questionnaire, intitulée « *L'internat du lycée Charles de Gaulle et vos classes* » invite justement ces derniers à discuter de leurs pratiques envers les élèves internes dont ils ont la responsabilité en classe.

2. Une pédagogie différenciée envers les élèves internes absente

Avant d'analyser les réponses apportées par les enseignants, il convient ici de rappeler ce que signifie le terme de pédagogie différenciée. Au cœur des travaux pédagogiques récents, cette expression désigne une pratique de classe visant à « *rechercher des démarches différentes en fonction des besoins des élèves (...). Elle s'oppose donc à un enseignement uniforme en direction d'un public prétendu homogène, reposant sur un mode unique de transmission des savoirs et d'évaluation des acquis*⁹⁸ ». La pédagogie différenciée s'appuie donc sur la constitution de groupes d'élèves en fonction de différents critères. Ces derniers « *prennent souvent la forme de groupes de niveaux, par matières, dans lesquels les élèves sont répartis en fonction de leurs acquisitions et auxquels on propose des tâches différentes*⁹⁹ ». Aussi, la mise en place de pratiques pédagogiques différenciées de la part de du professeur suppose que ce dernier diversifie ses méthodes d'enseignement en prenant en

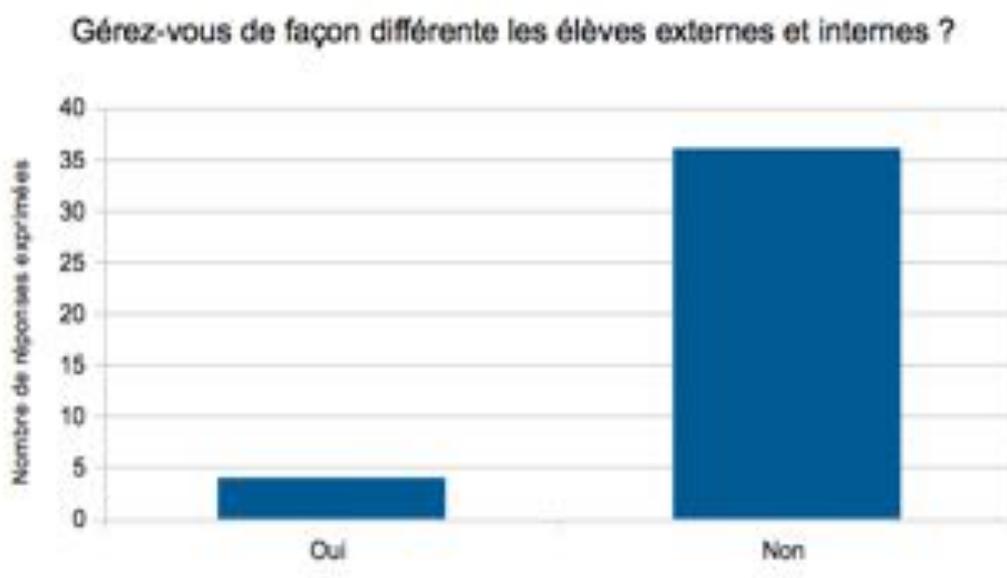
97 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 47.

98 D'après <http://eduscol.education.fr/cid45895/integration-inclusion-et-pedagogie.html> (consulté le 18 avril 2015).

99 D'après <http://eduscol.education.fr...>, op. cit.

considération d'autres critères que les simples inégalité de niveau ou de rythme¹⁰⁰ car « *chaque enfant est marqué par ses expériences de vie (...). Ces histoires individuelles façonnent des rapports à l'école et aux savoirs différents, qui peuvent avoir des incidences sur les stratégies d'apprentissage* »¹⁰¹. Pour que l'enseignant diversifie ses approches pédagogiques, il doit réussir à faire varier « *ses contenus et supports de travail, les abords pédagogiques, l'organisation du temps et le rythme de progression, les modalités d'évaluation et l'organisation sociale des situations d'apprentissage : travail individuel, classe entière, petits groupes* »¹⁰². Hormis les éléments qui différencient, le professeur peut également mettre à profit ce qu'il y a de commun entre les individus dans les processus d'apprentissage¹⁰³ : ainsi, il serait envisageable pour les enseignants d'effectuer une différence dans leurs pratiques pédagogiques entre les externes et les internes. C'est pourquoi il apparaît au sein des enquêtes distribuées, une question demandant aux enseignants s'ils gèrent de façon différente les élèves internes et externes. Les résultats sont reproduits dans le graphique suivant :

Figure 12 : Graphique sur la gestion des élèves internes par les enseignants



Sur les 40 professeurs interrogés, 36 n'opèrent en classe aucune différence entre les élèves externes et internes. Les 4 enseignants qui appliquent les principes de la pédagogie différenciée entre les élèves externes et internes le font selon des modalités similaires. Il s'agit

100 D'après <http://eduscol.education.fr...>, op. cit.

101 D'après <http://eduscol.education.fr...>, op. cit.

102 D'après <http://eduscol.education.fr...>, op. cit.

103 D'après <http://eduscol.education.fr...>, op. cit.

dans la plupart des explications de laisser des délais supplémentaires pour la réalisation de travaux lorsque les élèves n'ont pas accès aux ressources nécessaires (P2, P22). Seuls deux enseignants pratiquent une véritable différenciation pédagogique correspondant à la définition donnée précédemment. Il est ainsi possible de lire dans l'enquête P23 que le professeur constitue des groupes de travail en fonction du régime des élèves puisqu'il souligne qu'il donne « *des exposés entre élèves internes* ». La seconde enquête témoignant de la mise en place d'une véritable différenciation pédagogique est la P21. L'enseignant raconte qu'il propose « *du travail supplémentaire de remédiation en liaison avec les surveillants* ». Cette démarche s'inscrit pleinement dans les recommandations faites lors du lancement du retour de l'internat. La réussite de cette structure était alors conditionnée par l'existence d'un meilleur encadrement des internes et supposait la mise en place d'un soutien scolaire réalisé conjointement par les surveillants et les enseignants. Par ailleurs, cette initiative correspond aux attentes des élèves sur lesquelles nous reviendrons dans notre troisième partie de l'analyse.

A nouveau, notre hypothèse de départ semble ici se confirmer : la mise en place d'une pédagogie différenciée entre élèves externes et internes est rare. Ce constat rejoint également celui produit en 2002 qui évoquait « l'indifférence »¹⁰⁴ des enseignants envers les élèves internes.

La frontière entre le corps enseignant et l'internat apparaît comme étant bien réelle dans la mesure où pour ces derniers, le monde de l'internat est méconnu et peu utilisé en classe lorsqu'il s'agit de mettre en place une différenciation pédagogique. La perception qu'ont professeurs de cette structure est relativement négative voire ancienne confirme cette hypothèse. La pédagogie à adopter face à ce retour semble donc complètement nouvelle. Or, les élèves, par le biais des enquêtes réalisées sur le terrain, semblent posséder de multiples attentes concernant cette dernière.

C. L'interne, le professeur et la pédagogie : un trio à approfondir

1. Des attentes fortes de la part des élèves internes ...

Dans la représentation qu'ils se font de la vie en internat, les internes mentionnent le travail comme ceci est visible dans le nuage de mots présenté précédemment¹⁰⁵. Ainsi, cette

104 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 47.

105 Voir p. 33.

structure est perçue comme un cadre favorisant le travail scolaire. Cette idée se retrouve au terme de l'enquête réalisée par Dominique GLASMAN. En effet, sur les 256 entretiens d'internes que ce dernier a réalisés dans différents établissements de la région Rhône-Alpes, 163 soit 64% voient d'abord dans le cadre offert par l'internat un « cadre-travail ». Ce dernier passe donc avant le « cadre-rythme » (36%), le « cadre-protection » (19%) et le « cadre-contrôle » (7%)¹⁰⁶. Cette première perception peut être complétée par l'analyse des réponses des internes du lycée à la question suivante : « *La vie en internat est, selon toi, favorable ou non au travail personnel après les cours ?* ». Les résultats sont reportés dans le tableau ci-dessous :

Figure 13 : L'évaluation de l'influence de l'internat sur le travail personnel selon les internes du lycée Charles de Gaulle

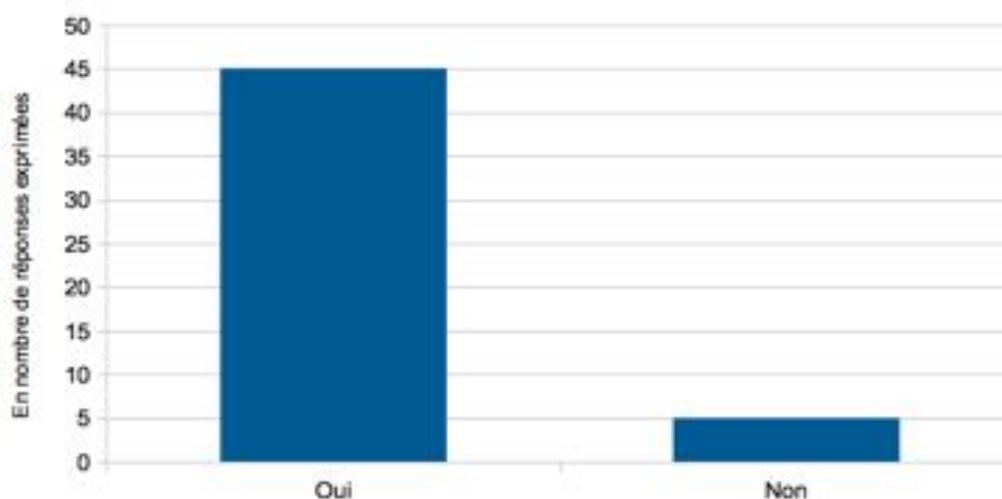
	Très favorable	Moyennement favorable	Pas du tout favorable	Total
Nombre de réponses exprimées	12	33	5	50
Valeur en pourcentage	24,00%	66,00%	10,00%	100,00%

A travers ces chiffres, il est possible de voir qu'une minorité d'élèves considèrent que la vie à l'internat n'est pas du tout favorable à la mise au travail personnel après les cours. A l'opposé, ils sont 24% à considérer que vivre en internat est très favorable à la mise au travail. Trois justifications se distinguent. Tout d'abord, les internes sont soumis à une heure d'étude obligatoire chaque soir ce qui les oblige à se mettre au travail (E1, E16, E24, E38). De plus, pour certains, l'internat permet de trouver plus de calme et de concentration qu'au domicile familial. Ainsi, l'E2 mentionne ses deux petites sœurs qui l'empêchent de travailler à la maison. L'E26 reconnaît que l'internat l'éloigne de toute distraction ce qui favorise son travail personnel. Enfin, le dernier élément est l'entraide entre les élèves internes (E4, E7, E40, E43). Cette dernière peut s'effectuer entre deux camarades de la même classe (E7) ou de niveaux différents (E40). La solidarité entre les élèves internes, en ce qui concerne la résolution de certaines difficultés scolaires, se confirme lorsqu'on analyse la réponse à la question suivante : « *Lorsque tu rencontres une difficulté est-ce que tu demandes de l'aide à un autre élève interne ?* » :

¹⁰⁶ GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire ...*, op. cit, p. 130.

Figure 14 : Graphique sur le recours à l'entraide entre internes du lycée Charles de Gaulle

Lorsque tu rencontres une difficulté, demandes-tu de l'aide à un autre élève interne ?
(Toutes séries confondues)



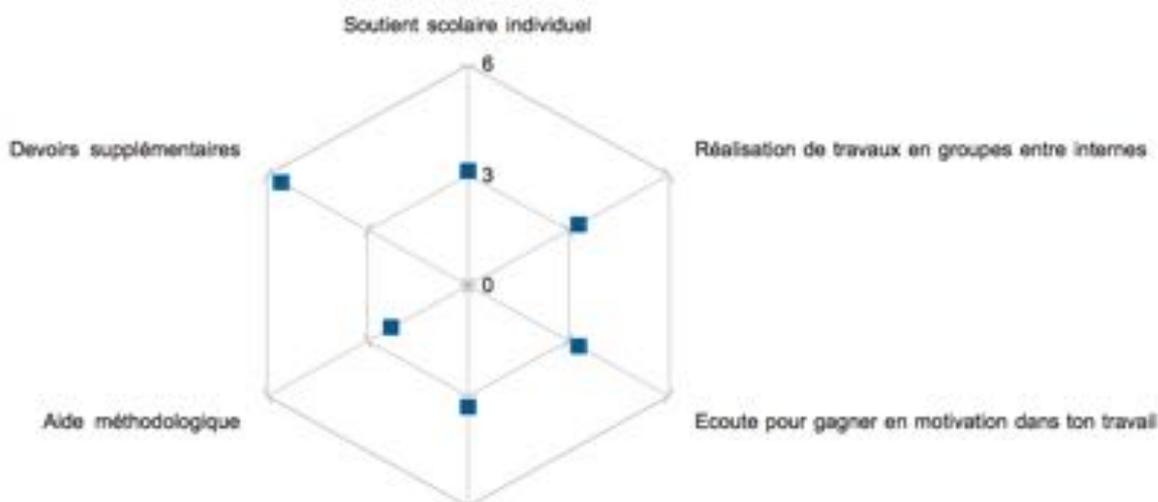
La vie en communauté favoriserait donc le travail pour certains internes. Néanmoins, cette dernière peut également se révéler comme étant un handicap. En effet, la plupart des élèves qui trouvent que la vie en internat n'est pas du tout ou moyennement favorable au travail scolaire après les cours se justifient en pointant les effets négatifs de cette collectivité sur leur travail. Ainsi, faire ses devoirs dans sa chambre¹⁰⁷ ne facilite pas le travail solitaire (E12) et la présence de « *potes* » ou de « *camarades* » autour de soi n'est pas bon pour la concentration et favorise la dissipation (E3, E20, E26, E39, E47, E49, E50). L'absence de silence est souvent mentionnée (E18, E19, E22, E23, E45). Le positionnement de l'heure d'étude entre 17H30 et 18H30 semble également être un problème pour certains qui mentionnent la fatigue après une longue journée passée au lycée (E10, E15).

L'internat représente donc pour les élèves qui y vivent un cadre de travail qui reste dans sa grande majorité synonyme de travail. Les attentes des élèves peuvent, dans un second temps, être ici analysées afin de mieux préciser par la suite la position de l'enseignant. En effet, dans la seconde partie de l'enquête destinée aux élèves, ces derniers devaient classer de 1 à 6 des éléments concernant un accompagnement de leur travail scolaire dont ils aimeraient bénéficier à l'internat. Pour chaque élément, une moyenne a été réalisée : plus cette dernière se rapproche de 1 et plus l'élément auquel elle renvoie est plébiscité par les internes. Les résultats ont été regroupés dans le graphique ci-dessous :

¹⁰⁷ Les internes en première ou en terminale doivent faire leurs devoirs dans leur chambre. Seuls les élèves de seconde sont obligés de se déplacer en étude.

Figure 15 : Données sur les éléments pouvant constituer un accompagnement au travail scolaire plébiscité par les internes du lycée Charles de Gaulle

Classe de 1 à 6 les éléments concernant l'accompagnement du travail scolaire dont tu aimerais bénéficier à l'internat (1 étant ce que tu aimerais recevoir en priorité).
(Moyenne des réponses obtenues)



L'analyse de ces données nous permet de constater que l'item « devoirs supplémentaires » est celui qui obtient la moyenne la plus élevée (5,6) ce qui signifie qu'il a été dans la plupart des cas classé en dernière position par les internes. En revanche, l'aide méthodologique (apprendre à organiser son travail, ses révisions ...) est le type d'accompagnement scolaire le plus souvent placé en première position parmi les choix des élèves puisque sa moyenne est de 2,3. Vient ensuite le soutien scolaire individuel (approfondissement des leçons, aide sur des éléments de cours non compris) avec une moyenne de 3,1. Enfin, à égalité, on retrouve l'aide aux devoirs, l'écoute pour gagner en motivation et la réalisation de travaux en groupes entre internes (3,3). Le bilan à réaliser de ces données semble être le suivant : les élèves internes ne souhaitent pas travailler plus mais mieux. En effet, ces derniers plébiscitent davantage des aides leur permettant d'organiser de façon plus efficace leur travail ou d'approfondir les leçons vues en classe sans forcément recevoir des devoirs supplémentaires à faire en plus de ceux déjà donnés.

Les élèves internes perçoivent l'internat comme un cadre de travail au sein duquel ils aimeraient recevoir un accompagnement pédagogique essentiellement orienté vers l'apprentissage de méthodes de travail efficaces. Ces derniers ont eu l'occasion, au sein des enquêtes, de préciser par quel personnel ils aimeraient que ces aides leur soient fournies.

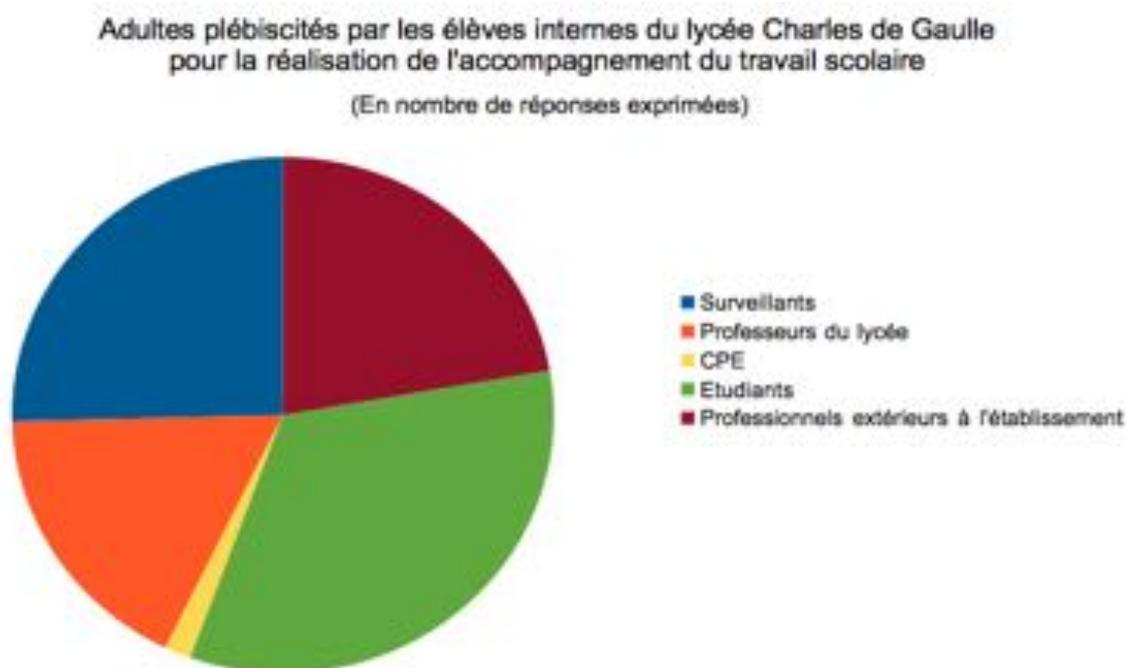
Ceci nous permettra, dans un dernier temps, d'aborder le rôle de l'enseignant dans la mise en place d'une pédagogie différenciée envers les internes. Cette analyse sera croisée avec les réponses données par les professeurs au sein de l'enquête qui leur était destinée afin d'explorer quelques pistes pédagogiques pouvant être mises en place par ces derniers.

2. ... pouvant être prises en compte par les enseignants.

La meilleure prise en compte des élèves internes par les enseignants peut être étudiée en deux temps : les actions menées en dehors des temps de classe en terme d'accompagnement du travail scolaire et celles menées à l'intérieur de la classe.

Après avoir indiqué de quel type d'accompagnement du travail scolaire ils aimeraient bénéficier, les élèves ont été invités à préciser par quels acteurs ils souhaiteraient que ce dernier soit réalisé. Les réponses à cette question donnent lieu au résultat suivant :

Figure 16 : Données sur les adultes plébiscités par les internes du lycée Charles de Gaulle pour la réalisation de l'accompagnement du travail scolaire



La lecture de ce graphique nous permet de voir que les internes souhaiteraient faire intervenir en premier lieu des personnes extérieures à l'établissement. Ainsi, les étudiants et des professionnels ne travaillant pas au sein du lycée sont les deux groupes les plus plébiscités.

Viennent ensuite les surveillants et les professeurs de l'établissement. Les élèves n'ont malheureusement pas précisé les motifs de leurs choix qui placent l'enseignant en dernière position. Si les internes ne semblent donc pas, dans leur majorité, faire intervenir les enseignants en présence directe à l'internat, le professeur possède un rôle important dans la mesure où il est celui qui donne le travail que les élèves effectuent le soir en étude.

Au sein de l'internat, il est possible d'imaginer de multiples recours en ce qui concerne la mise en place d'une pédagogie différenciée faisant intervenir l'enseignant. Le manque d'unicité dans la réponse suppose que cette implication puisse se combiner avec celles des autres acteurs mentionnés par les élèves. L'importance de l'implication enseignante et la collaboration entre les différents personnels qui interviennent au sein de l'internat étaient déjà mentionnées dans les rapports publiés au moment de la relance de cette structure au début des années 2000. Celui publié en 2000 expliquait que « *le projet pédagogique avec les enseignants est fondamental*¹⁰⁸ » pour la réussite des internes avant d'affirmer que « *ces projets devaient bénéficier de la contribution de l'ensemble des personnels quelles que soient leur filière et leur catégorie*¹⁰⁹ ». Le rapport de 2002 mentionnait que « *la réussite de l'internat dépendait de la justesse et de l'authenticité des relations que les adultes entretiennent avec les internes*¹¹⁰ ». Rappelons que ce travail de remédiation réalisée envers les élèves entre l'enseignant et d'autres personnels intervenant au sein de cette structure n'était mentionné qu'une seule fois au sein des enquêtes destinées aux professeurs (P21). Ce constat était déjà réalisé en 2002 puisque les inspecteurs observaient que « *l'aide méthodologique aux devoirs, parfois le soutien scolaire disciplinaire, sont assurés en fonction de leur compétences (...) surtout par les aides-éducateurs. (...). En revanche, des enseignants n'interviennent que dans un seul des établissements observés*¹¹¹ ». Ces mêmes inspecteurs préconisaient de mobiliser des enseignants sur la base du volontariat dans l'assistance scolaire aux internes en étude¹¹². Ils reconnaissaient la difficulté de la mise en place d'un tel programme : « *il faudrait que les enseignants soient plus disponibles et qu'ils puissent être rémunérés en heures supplémentaires*¹¹³ ». Une décennie plus tard, cette démarche semble avoir échoué dans la mesure où aucune circulaire proposant cette intervention n'est parue. Il serait peut être alors envisageable de réfléchir non pas à une présence effective mais à la constitution de binômes entre professeurs et surveillants ou personnels extérieurs.

108 Programme National de Pilotage de la direction de l'Enseignement Scolaire, *L'internat ...*, op. cit., p. 28.

109 *Ibid.*

110 BARGAS Didier, *L'internat scolaire ...*, op. cit., p. 27.

111 *Ibid.*

112 *Ibid.*

113 *Ibid.*

L'enseignant pourrait fournir aux surveillants des documents méthodologiques ou des explications supplémentaires sur les leçons en cours de réalisation afin que l'élève concerné puisse travailler ces points les soirs en étude comme ceci était proposé par le collègue du lycée (P21). Notons que ce dernier préconisait également « *d'augmenter le partenariat avec la vie scolaire et les surveillants qui s'occupent de l'internat.* »

Un travail de différenciation peut également être réalisé directement en classe par l'enseignant. Nous avons déjà vu que ce dernier est rare et qu'il consiste le plus souvent à donner des délais supplémentaires aux élèves internes ou à les prévenir suffisamment tôt lorsqu'ils doivent amener des outils spécifiques en classe. Après l'analyse des attentes des internes, nous pouvons voir que la différenciation pédagogique au sein des classes peut être approfondie. Par exemple, il serait utile d'exploiter l'entraide et la solidarité exprimées par les élèves internes dont nous avons déjà parlé (Figure 14). Il conviendrait de concrétiser davantage un système de tutorat entre les élèves internes des mêmes classes ou de niveaux différents. Regrouper les élèves selon leur formation en petits groupes pourrait réduire les nuisances provoquées par la mise en travail par chambrée. Le rôle de l'enseignant est ici important dans la mesure où, côtoyant les élèves de façon régulière, il serait capable de repérer des binômes susceptibles de fonctionner et de les dynamiser. Un professeur interrogé mentionne d'ailleurs la possibilité de créer des binômes de travail (P38). Rappelons que ce système était plébiscité par les élèves (Figure 15). L'institutionnalisation de ce tutorat ainsi que le travail en groupe entre les élèves internes permettraient peut être de réduire le caractère obligatoire et imposé de l'heure d'étude obligatoire qui serait ainsi maintenue mais selon des modalités différentes.

Par ailleurs, les connaissances des enseignants à propos de l'internat sont, comme nous l'avons vu, relativement réduites. Ceci ne semble pas provenir d'un désintéressement dans la mesure où certains professeurs reconnaissent qu'il « *est de notre ressort en tant qu'enseignant de nous y intéresser* » (P12). Pour que la pédagogie des enseignants envers les élèves internes soit la plus efficace possible, il apparaît comme fondamental qu'ils soient amenés à visiter systématiquement les locaux de l'internat. Certains témoignages vont dans ce sens et demandent qu'une visite de l'internat soit organisée lors de la journée de pré rentrée (P20). Ceci leur permettrait de prendre connaissance des conditions de vie donc de travail des élèves qui ne sont que trop vaguement connues au sein du lycée. Les enseignants demandent également qu'un point plus précis soit réalisé par classe pour amorcer un dialogue constructif avec les internes sur leurs revendications en ce qui concerne les éléments que le professeur

pourrait leur apporter pour optimiser leur chance de réussite (P16). Enfin, de multiples collègues semblent intéressés par l'organisation de sorties culturelles avec les internes (P3, P17, P33). Ces dernières permettraient, d'une part, de rompre la sensation d'isolement des élèves et de l'autre, d'amorcer un dialogue différent entre l'enseignant et les internes. Tout en restant dans un cadre strictement professionnel, le professeur pourrait entamer un dialogue plus apaisé avec des élèves en proie à diverses difficultés scolaires. Certains enseignants, ayant été par le passé surveillants d'internat reconnaissent les vertus d'un tel dialogue : « *en tant qu'ancienne surveillante d'internat, les rapports avec les élèves sont totalement différents entre la journée et la soirée. Les relations ne sont pas les mêmes et la communication est plus agréable* » (P31).

Néanmoins, ces pistes de réflexion pour l'amélioration de la prise en considération de la spécificité des élèves internes par les enseignants ne mèneront à rien si en parallèle, une formation plus approfondie sur le sujet de l'internat n'est pas réalisée. Le rapport publié en 2000 mentionnait cette nécessité : « *Tous les acteurs du système éducatif doivent au moins être informés. Cela peut être fait dans les IUFM en formation initiale pour les futurs enseignants (...)*¹¹⁴ ». Or, ces recommandations ne semblent pas avoir été suivies dans la mesure où notre deuxième partie mentionnait les lacunes qui persistent en ce qui concerne la perception et l'image générale professeurs envers la structure de l'internat. Ainsi, un effort d'information semble être toujours d'actualité à la fois pour les personnels déjà en poste ou en formation initiale dans le cadre des UE des différents masters MEEF.

Conclusion

Conduite en un temps réduit et sur un domaine qui m'était jusque là inconnu, cette présence recherche ne prétend pas aborder de façon exhaustive les questions relatives au bilan du retour de l'internat et de l'attitude pédagogique des enseignants envers les internes.

Néanmoins, nous avons pu voir que les causes du retour de l'internat à l'aube du XXI^e siècle sont complexes et se combinent, l'institution souhaitant rénover l'image de cette structure et la rendre active dans la réussite des élèves. La relance de l'internat résidait dans un premier temps dans une volonté de dynamiser son image, désuète et relativement dure, laissée par son ancêtre. Une décennie plus tard, le bilan de ces actions est nuancé. Ce constat est perceptible à travers les représentations des enseignants et des élèves : si la modernisation semble atteinte, quelques traits négatifs et clichés perdurent. Par ailleurs, les nouvelles missions

114 Programme National de Pilotage de la direction de l'Enseignement Scolaire, *L'internat ...*, op. cit., p. 56-57.

confiées à l'internat à travers ce retour sont aussi plus floues après analyse des enquêtes : la distance reste invoquée comme cause première de placement dans la plupart des cas. Nous sommes donc loin des prévisions de l'Education Nationale¹¹⁵ qui souhaitait lors de la relance qu'à terme l'internat réponde à la règle des « *trois tiers*¹¹⁶ ». Néanmoins, on voit apparaître au fil des témoignages, des cas d'élèves internes venus trouver dans l'internat un cadre de vie meilleur, synonyme d'une meilleure réussite scolaire. Cette structure semble donc bien répondre à de nouvelles demandes sociales et familiales et n'être plus, de ce point de vue, qu'un simple lieu d'hébergement utilisé par commodité. Le point de vue enseignant et leurs pratiques, peu étudiés, nous renseignent sur la portée du projet pédagogique donné à l'internat. Ces derniers ne réalisent pas, ou rarement, une pédagogie différenciée envers les internes. Pour que la mise en place d'un véritable projet pédagogique puisse se faire, il conviendrait tout d'abord qu'une campagne d'information soit menée afin d'éclairer les enseignants sur cette structure et ce dès leur formation initiale. Laissés de côté, ils pourraient ainsi pleinement prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans ce retour d'autant que les attentes des élèves sont importantes. Tutorat, projets culturels, réalisation de travaux entre internes sont autant de pistes à explorer afin de rendre leur présence à l'internat la plus productive possible.

Pour conclure ce mémoire, il serait intéressant de revenir sur un témoignage d'élève pour qui l'internat « *fait apprendre le vrai vivre-ensemble, car entre personnes égocentriques, bordéliques mais aussi totalement différentes de nous, savoir faire des concessions est devenu la base de tout* » (E1). Souvent évoqué au fil des enquêtes, l'apprentissage de la vie en communauté renvoie l'internat à des dimensions civiques. Véritable microcosme de la vie en société avec sa diversité à la fois sociale et culturelle, l'internat du lycée Charles de Gaulle regroupe des jeunes venus d'horizons divers. Il serait alors intéressant d'exploiter cette diversité dans le cadre d'apprentissage de valeurs civiques. L'organisation de débats mais aussi l'implication des internes dans la formulation des règles qui régissent leur vie¹¹⁷ permettraient alors de doubler les objectifs pédagogiques nouveaux donnés à cette structure d'objectifs civiques, essentiels à la construction de l'individu en tant que citoyen.

115 Circulaire du 24 avril 2002.

116 Un tiers de candidats attirés par les dispositifs innovants de l'établissement, un tiers de jeunes à la recherche d'une meilleure réussite scolaire et un tiers d'élèves du secteur.

117 Ceci était préconisé par le rapport produit en 2002 (BARGAS Didier, *L'internat ...*, op.cit., p. 46.).

Bibliographie

Sources

Romans

BALZAC Honoré, *Louis Lambert*, Paris, Gallimard, 1832 (éd. 1980).

DAUDET Alphonse, *Le petit chose*, Paris, Gallimard, 1868 (éd. 1986).

DE LA BRETONNE Nicolas Edme Rétif, *Monsieur Nicolas*, Paris, Gallimard, 1797 (éd. 1989).

HUYSMAN Joris-Karl, *En ménage*, Paris, Robert Laffont, 1881 (éd. 2005).

RENARD Jules, *Poil de Carotte*, Paris, Flammarion, 1894 (éd. 2010).

VERLAINE Paul, *Mes prisons*, Aiglemont, Mont Analogue, 1893 (éd. 1992).

ZOLA Emile, *L'Oeuvre*, Paris, Flammarion, 1886 (éd. 1974).

Enquêtes

Enquête réalisée auprès de 40 professeurs du lycée Charles de Gaulle (Annexe 1).

Enquête réalisée auprès de 50 élèves internes du lycée Charles de Gaulle (Annexe 2).

Ouvrages généraux

Histoire de l'éducation

CASPARD Pierre (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Lyon, Institut national de recherche pédagogique, 2005.

GREZES-RUEFF François, LEDUC Jean, *Histoire des élèves en France, de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007.

MAYEUR Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome III. De la Révolution à l'Ecole républicaine, 1789-1930*, Paris, Perrin, 2004.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

PROST Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome IV. L'école et la famille dans une société en mutation depuis 1930*, Paris, Perrin, 2004.

Méthodologie de l'entretien

DE SINGLY François, *Le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2012.

GHIGLIONE Rodolphe, MATALON Benjamin, *Les enquêtes sociologiques, Théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 1998.

Ouvrages sur l'internat

Ouvrage sociologique

GLASMAN Dominique, *L'internat scolaire, Travail, cadre construction de soi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Articles de revue

MOTTOT Florence, "L'internat, eldorado éducatif du XXI^e siècle ?", *Education magazine*, mars-avril 2011, n°10, p. 24-31.

O'PREY Sophie, "L'internat au cours des études secondaires", *Education et formations*, janvier-juin 2003, n°65, p.7-21.

Rapports institutionnels

BARGAS Didier, DERSY Jacques, HENRICH Sonia, VERCLYTTE Jacques, *L'internat scolaire public : les leçons du terrain. Bilan d'une première approche*, Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, juillet 2002.

Programme National de Pilotage de la direction de l'Enseignement Scolaire, *L'internat : pour qui ? pour quoi ?*, Paris, SCEREN, 2000.

Table des illustrations

Figure 1 : Effectif d'élèves internes présents au sein des classes de 2GT1, 2GT3 et 2GT5.....	6
Figure 2 : Proportion des causes invoquées pour le placement en internat (toutes séries confondues).....	21
Figure 3 : Proportion des causes invoquées pour le placement en internat par les élèves des séries générales et technologiques.....	22
Figure 4 : Proportion des causes invoquées pour le placement en internat par les élèves des séries professionnelles	22
Figure 5 : Données sur la responsabilité du placement en internat.....	24
Figure 6 : Nuage de mots sur la perception générale de l'internat par les élèves internes du lycée Charles de Gaulle.....	33
Figure 7 : Données sur la valeur accordée par les internes au poids du règlement intérieur de l'internat du lycée Charles de Gaulle.....	35
Figure 8 : Données sur la localisation de l'internat par les enseignants.....	37
Figure 9 : Données sur l'évaluation de l'effectif d'élèves internes par les enseignants	37
Figure 10 : Graphique sur la visite des locaux de l'internat par les enseignants	38
Figure 11 : Nuage de mots sur la perception générale des enseignants du lycée Charles de Gaulle à propos de l'internat	39
Figure 12 : Graphique sur la gestion des élèves internes par les enseignants	41
Figure 13 : L' évaluation de l'influence de l'internat sur le travail personnel selon les internes du lycée Charles de Gaulle	43
Figure 14 : Graphique sur le recours à l'entraide entre internes du lycée Charles de Gaulle ..	44
Figure 15 : Données sur les éléments pouvant constituer un accompagnement au travail scolaire plébiscité par les internes du lycée Charles de Gaulle.....	45
Figure 16 : Données sur les adultes plébiscités par les internes du lycée Charles de Gaulle pour la réalisation de l'accompagnement du travail scolaire.....	46

Table des Annexes

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux enseignants	55
Annexe 2 : Questionnaire destiné aux élèves	56
Annexe 3 : Carte mentale n°1 réalisée à partir de l'oeuvre de Nicolas Edme Rétif DE LA BRETONNE	58
Annexe 4 : Carte mentale n°2 réalisée à partir de l'oeuvre d'Honoré DE BALZAC	59
Annexe 5 : Carte mentale n°3 réalisée à partir de l'oeuvre d'Alphonse DAUDET.....	61
Annexe 6 : Carte mentale n°4 réalisée à partir de l'oeuvre de Joris-Karl HUYSMANS.....	62
Annexe 7 : Carte mentale n°5 réalisée à partir de l'oeuvre d'Emile ZOLA.....	63
Annexe 8 : Carte mentale n°6 réalisée à partir de l'oeuvre de Paul VERLAINE.....	64
Annexe 9 : Carte mentale n°7 réalisée à partir de l'oeuvre de Jules RENARD.....	65
Annexe 10 : Carte mentale réalisée à partir de la réponse des élèves internes du lycée Charles de Gaulle à la réponse suivante : « Imagine que tu doives décrire ta vie quotidienne à l'internat à une personne qui ne connaît pas ce lieu . Quels sont les éléments dont tu lui parlerais en priorité ? ».....	66

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux enseignants

 **Enseignant**

Je suis actuellement enseignant depuis en tant que titulaire en tant que suppléant. Dans le cadre de l'Institut National de l'Éducation, de l'Éducation et de la Formation, je réalise un questionnaire sur l'impact des équipements sportifs et de la formation des enseignants sur les performances des élèves en tant que participants et/ou entraîneurs.

Ce questionnaire est anonyme et sera analysé personnellement. Je vous remercie par avance de votre participation qui sera précieuse pour l'élaboration de mon travail. Je me tiens à votre disposition pour toute question concernant cette recherche.

Ozlu MARIANOVA

Année de démarrage / année d'achèvement de votre formation de professeur de sport ?

Professionnel Étudiant

Écrivez les 2 premières années qui vous viennent à l'esprit à propos de votre formation :

1. _____

2. _____

Service dans lequel vous travaillez actuellement ?

Oui Non

Vous dites que les horaires de l'enseignement sont adaptés :

D'accord le plus souvent À côté de moi

Selon les équipements sportifs et le matériel

Après avoir été dans les horaires de l'enseignement ?

Oui Non

Si oui, précisez lors de quelle occasion :

Sur les 1200 élèves qui remplissent le lycée, combien sont les élèves athlètes ?

Entre 30 et 100 Entre 100 et 150 Entre 150 et 200

ESSE 40

L'Institut de la Jeunesse de Guelles et des Jeunes

Les élèves athlètes ont-ils déjà souffert des éventuelles perturbations ?

Oui Non

Il est, accord de préciser lesquelles :

Comment vous les affectez les élèves athlètes et les autres ?

Oui Non

Il est, accord de préciser quels éléments vous sont connus :

Êtes-vous discipliné et/ou de façon générale, que souhaitez-il améliorer en ce qui concerne les conditions de travail des élèves athlètes pour améliorer leur réussite sportive ?

Écrivez librement.

Ces quelques lignes sont destinées à l'écriture commentée que vous souhaitez me faire parvenir sur vos réponses éventuelles :

Merci de votre participation !

L'attachement et la vie quotidienne

3) Sans façon générale, la réponse que le répondant de l'enquête est :

- Trop contraignant
- Pas contraignant
- Niveau adapté (ni trop peu ni trop contraignant)

Merci de justifier sa réponse :

Insistez que la durée décrite la vie quotidienne à l'enquête à une période qui se situe pas de tout ce fait. Quels sont les éléments dont se fait généralement le journal ? (loges, relations particulières/vieillesse avec les camarades et les enfants, activités manuelles lors des temps libres...)

Quelle réponse que la vie quotidienne d'enquête est tel le moment le plus à l'enquête ?

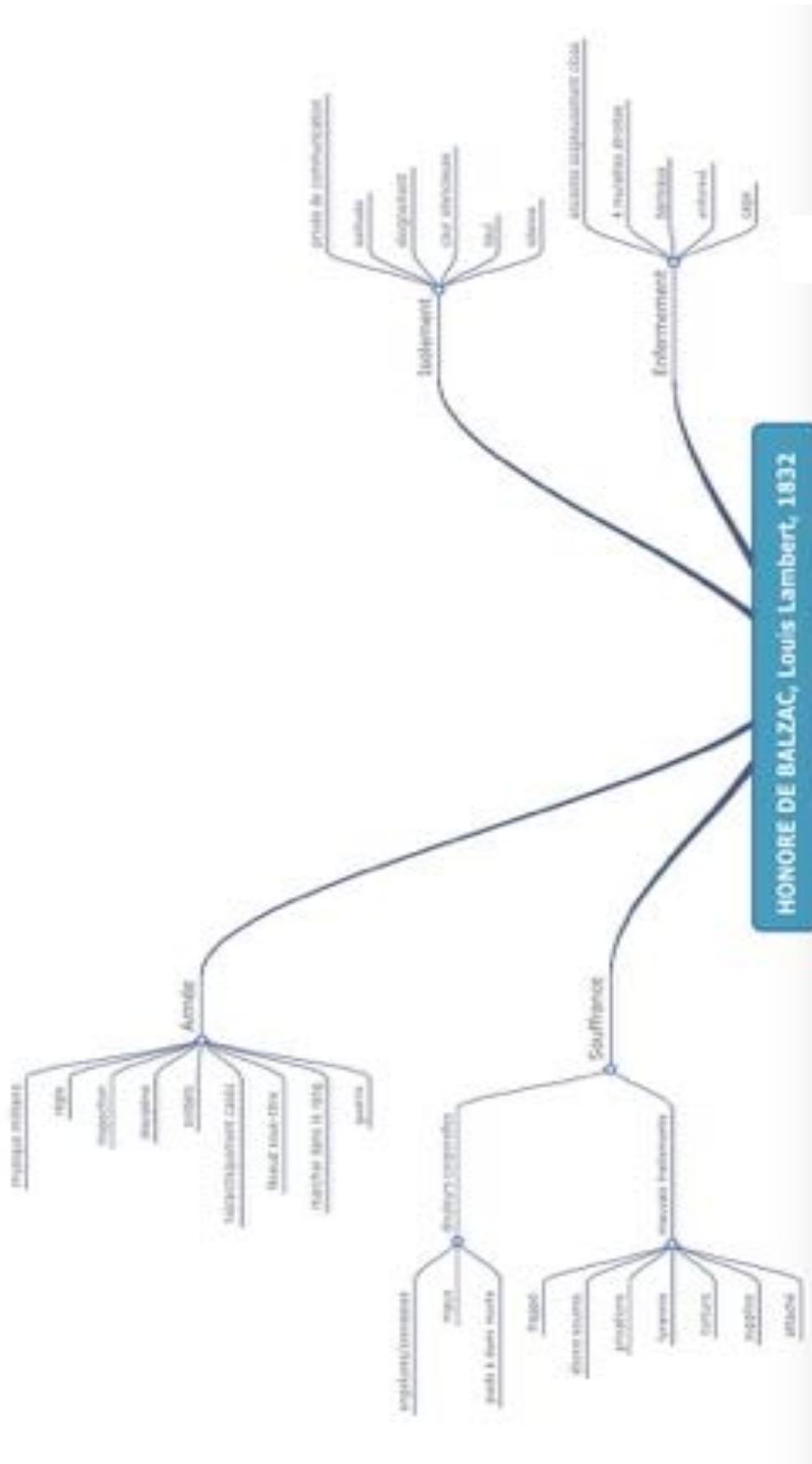
Prière libre

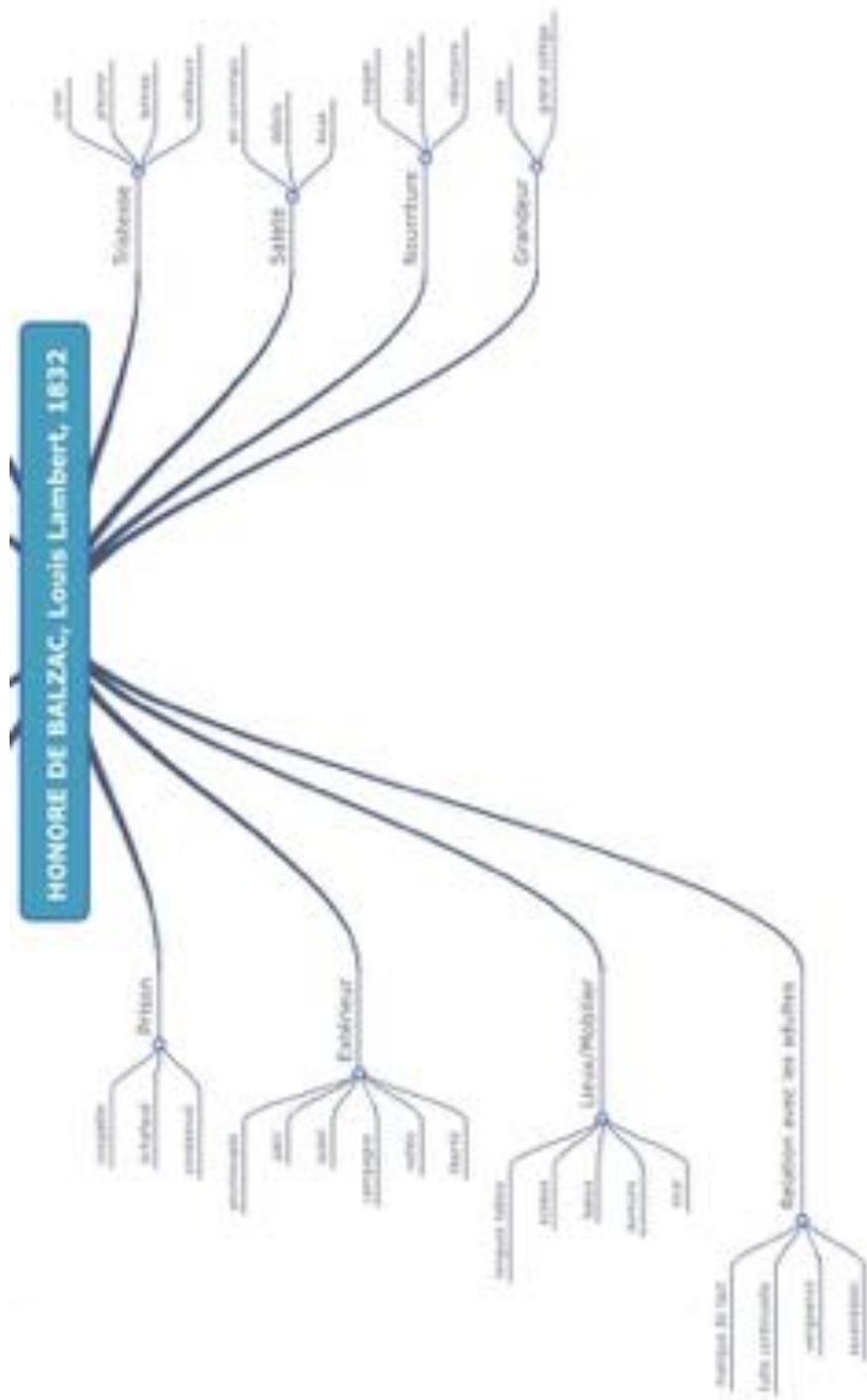
Ces quelques lignes sont réservées à d'autres commentaires que le questionnaire ne peut pas couvrir sur les aspects de l'attachement à la vie quotidienne, commentez librement.

Annexe 3 : Carte mentale n°1 réalisée à partir de l'oeuvre de Nicolas Edme Rétif DE LA BRETONNE

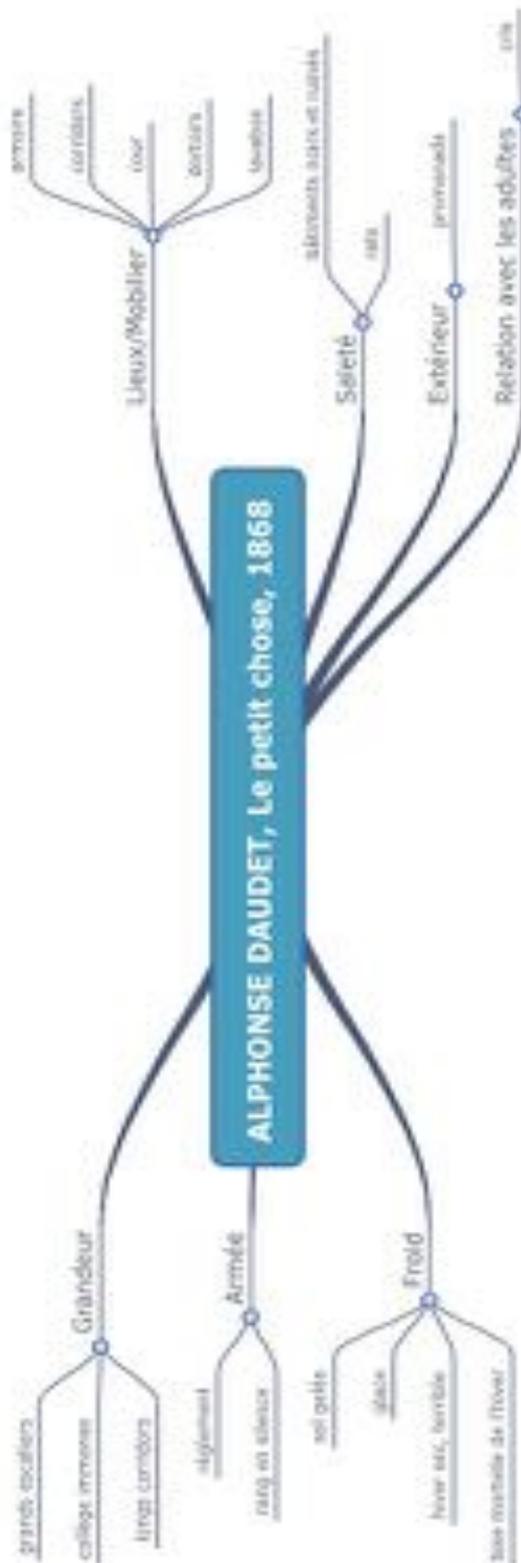


Annexe 4 : Carte mentale n°2 réalisée à partir de l'oeuvre d'Honoré DE BALZAC

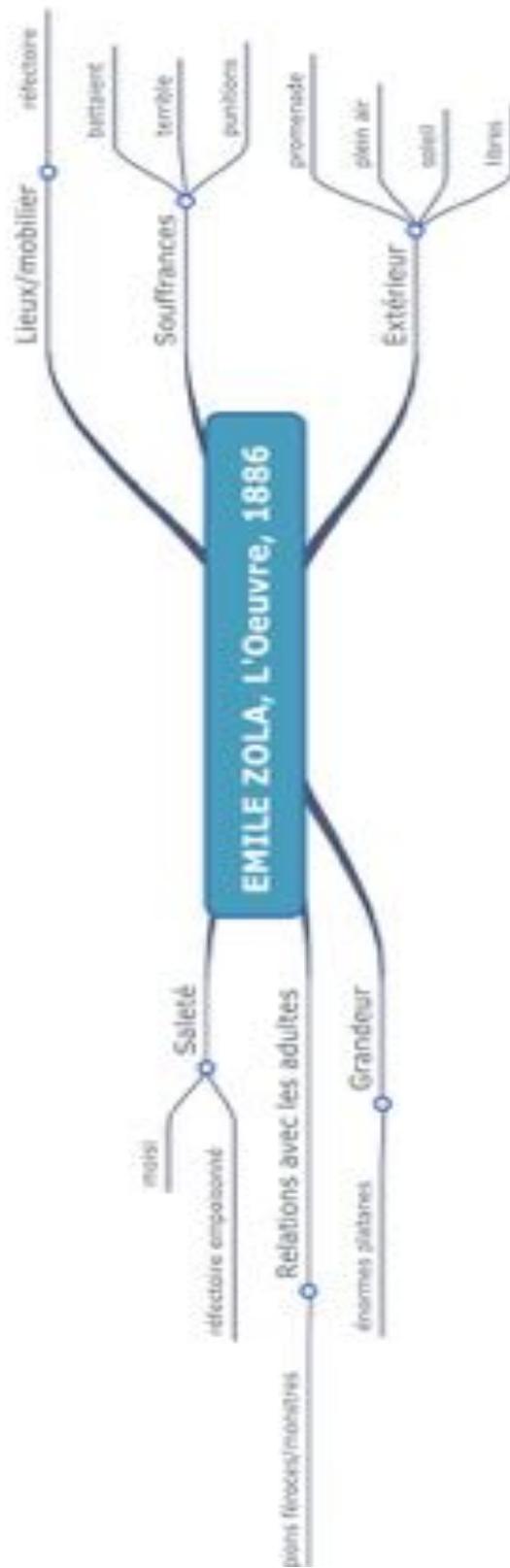




Annexe 5 : Carte mentale n°3 réalisée à partir de l'oeuvre d'Alphonse DAUDET



Annexe 7 : Carte mentale n°5 réalisée à partir de l'oeuvre d'Emile ZOLA



Annexe 8 : Carte mentale n°6 réalisée à partir de l'oeuvre de Paul VERLAINE



Annexe 9 : Carte mentale n°7 réalisée à partir de l'oeuvre de Jules RENARD



Annexe 10 : Carte mentale réalisée à partir de la réponse des élèves internes du lycée Charles de Gaulle à la réponse suivante : « *Imagine que tu doives décrire ta vie quotidienne à l'internat à une personne qui ne connaît pas ce lieu . Quels sont les éléments dont tu lui parlerais en priorité ?* »

